

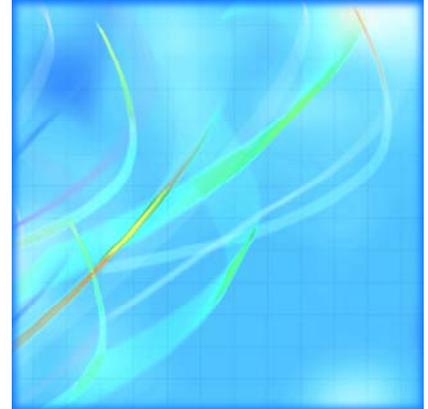


N° 21-010-XIF au catalogue

Revenu agricole net

Statistiques économiques
agricoles

Mai 2005



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Section des revenus et des prix agricoles, Division de l'agriculture, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 1 800 465-1991 ou courriel agriculture@statcan.ca).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements **1 800 263-1136**

Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants **1 800 363-7629**

Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 700-1033**

Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 889-9734**

Renseignements par courriel infostats@statcan.ca

Site Web www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 21-010-XIF au catalogue est disponible gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à www.statcan.ca sous la rubrique Produits et services.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de l'agriculture
Section des revenus et des prix agricoles

Revenu agricole net

Statistiques économiques agricoles

Mai 2005

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2005

Nº 21-010-XIF au catalogue, vol. 4, nº 1

ISSN 1708-2951

Périodicité : semestrielle

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 21-010-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r rectifié
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette publication a été rédigée sous la direction de :

- **Paul Murray**, Chef, Section des revenus et des prix agricoles
- **Marco Morin**, Chef, Sous-section des dépenses agricoles
- **Patricia Connor**, Agente spécialiste, Section des revenus et des prix agricoles

Table des matières

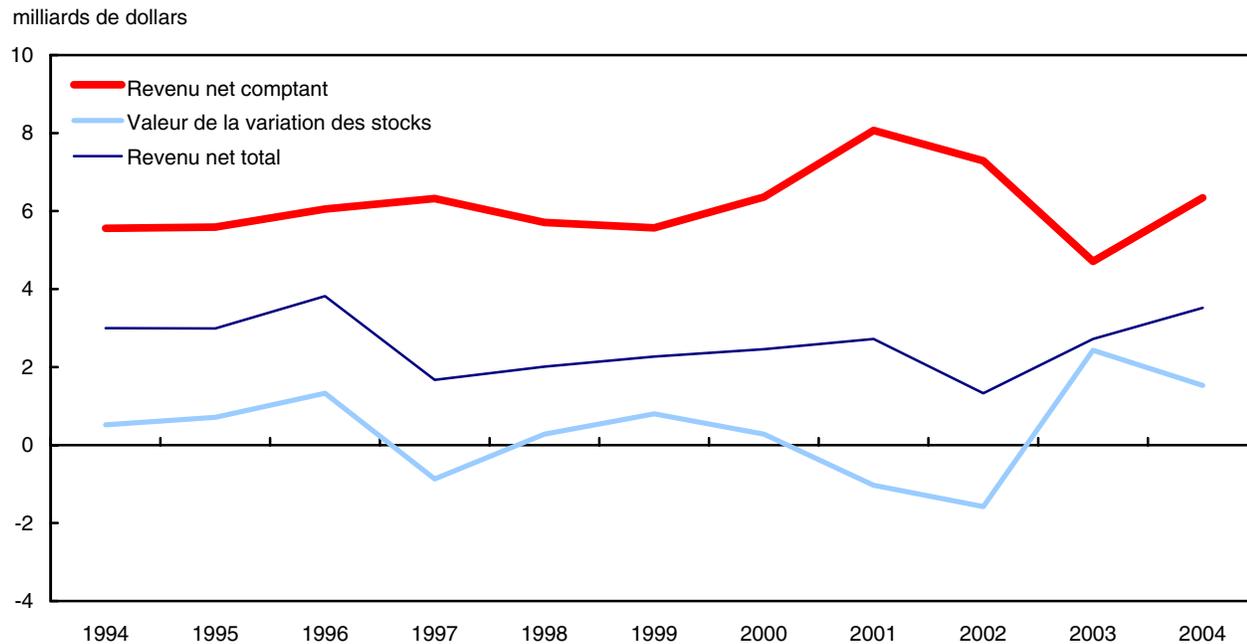
Faits saillants	4
Analyse	5
Produits connexes	6
Tableaux statistiques	
Tableau 1 Revenu agricole net — Statistiques économiques agricoles,	9
1-1 1981 à 1985	9
1-2 1986 à 1990	10
1-3 1991 à 2000	11
1-4 2001 à 2002	13
1-5 2003 à 2004	13
Qualité des données, concepts et méthodologie	
Information générale	14
Revenu agricole net	17
Recettes monétaires agricoles	19
Revenu en nature	24
Valeur de la variation des stocks	26
Dépenses d'exploitation agricoles	29
Frais d'amortissement	31
Comparaison du revenu net comptant	33
Effet de l'utilisation du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord	38

Faits saillants

- Après deux années de baisses attribuables à une succession de sécheresses et à la fermeture de la frontière américaine aux exportations de bovins vivants, le revenu net comptant - la différence entre les recettes monétaires et les dépenses d'exploitation d'un agriculteur - s'est redressé pour atteindre 6,3 milliards de dollars en 2004.

Graphique 1

Le revenu net comptant et le revenu net total ont augmenté en 2004



Analyse

Le revenu net comptant s'est redressé pour atteindre 6,3 milliards de dollars en 2004

Après deux années de baisses attribuables à une succession de sécheresses et à la fermeture de la frontière américaine aux exportations de bovins vivants, le revenu net comptant – la différence entre les recettes monétaires et les dépenses d'exploitation d'un agriculteur – s'est redressé pour atteindre 6,3 milliards de dollars en 2004.

Le revenu net comptant des producteurs canadiens a augmenté de 34,4 % par rapport au creux de 2003, mais il est demeuré inférieur de 1,0 % à la moyenne quinquennale précédente de 1999 à 2003.

Toutes les provinces, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, ont signalé des hausses. Toutefois, six provinces ont vu leur revenu net comptant fléchir en 2004 comparativement à la moyenne quinquennale précédente.

Les recettes monétaires agricoles totales ont progressé de 6,1 %, en raison de l'augmentation des recettes tirées des cultures et du bétail, tandis que les dépenses d'exploitation agricoles se sont accrues de 1,6 %. Les intrants, notamment le carburant pour les machines, les salaires en espèces et les réparations de machines, ont contribué à l'accroissement des dépenses.

Le revenu net comptant peut varier considérablement d'une exploitation à l'autre en raison de facteurs comme les élevages et les cultures choisis, les prix et les conditions climatiques. Il ne tient pas compte de l'amortissement et de la valeur de la variation des stocks à la ferme.

L'augmentation des recettes et des stocks entraîne le revenu net total à la hausse

Après avoir atteint un niveau extrêmement bas en 2002, le revenu net total s'est redressé au cours des deux années qui ont suivi, pour atteindre 3,5 milliards de dollars en 2004, soit 52,9 % de plus que la moyenne quinquennale précédente. Le revenu net total corrige le revenu net comptant en fonction des variations des stocks de cultures et de bétail à la ferme, de l'amortissement et du revenu en nature.

La hausse des recettes après deux années consécutives de baisses en 2002 et 2003 et la valeur des stocks agricoles expliquent dans une large mesure l'augmentation enregistrée. Entre 2003 et 2004, les recettes se sont accrues de 2,1 milliards de dollars, tandis que la variation de la valeur des stocks a augmenté de 1,5 milliard de dollars.

La succession de sécheresses dans l'Ouest canadien a amoindri considérablement les stocks de céréales et d'oléagineux à la ferme à la fin de 2002. Par conséquent, le retour à des niveaux de production plus normaux en 2003 et 2004 a permis aux producteurs d'accroître leur stocks. Parallèlement, la crise de l'ESB a obligé les producteurs à garder leurs animaux à la ferme, ce qui a entraîné une augmentation des stocks.

La Saskatchewan et l'Alberta ont enregistré les hausses les plus marquées de la valeur des stocks. La Saskatchewan a affiché le total de la valeur des stocks le plus élevé, soit de 812 millions de dollars, suivie de l'Alberta (511 millions de dollars).

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

21-007-X	Indice des prix des produits agricoles
21-011-X	Recettes monétaires agricoles - Statistiques économiques agricoles
21-012-X	Dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement - Statistiques économiques agricoles
21-013-X	Valeur du capital agricole - Statistiques économiques agricoles
21-014-X	Dette agricole en cours - Statistiques économiques agricoles
21-015-X	Paiements directs versés aux producteurs - Statistiques économiques agricoles
21-016-X	Bilan du secteur agricole - Statistiques économiques agricoles
21-017-X	Compte de la valeur ajoutée agricole - Statistiques économiques agricoles
21-018-X	Mouvements de l'encaisse des entreprises agricoles - Statistiques économiques agricoles

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

002-0001	Recettes monétaires agricoles
002-0002	Recettes monétaires agricoles
002-0009	Revenu des agriculteurs provenant de l'exploitation agricole

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3473	Revenu agricole net
------	---------------------

Choisis parmi les tableaux du Canada en statistiques de Statistique Canada

- *Le Canada en statistiques - Revenu agricole net, par provinces*
- *Le Canada en statistiques - Recettes monétaires agricoles*
- *Le Canada en statistiques - Recettes monétaires agricoles (trimestriel)*
- *Le Canada en statistiques - Revenu des exploitants agricoles*

Tableaux statistiques

Tableau 1-1

Revenu agricole net — Statistiques économiques agricoles, 1981 à 1985

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
	'000 de dollars										
1981											
+Recettes monétaires totales	32 239	189 582	227 003	194 913	2 681 494	4 836 578	1 651 428	3 993 891	3 849 946	877 134	18 534 208
-Dépenses d'exploitation après remises	28 702	115 022	172 748	150 796	1 973 827	3 683 217	1 251 288	2 345 457	2 685 203	782 128	13 188 388
=Revenu net comptant	3 537	74 560	54 255	44 117	707 667	1 153 361	400 140	1 648 434	1 164 743	95 006	5 345 820
+Revenu en nature	408	2 903	3 793	4 008	63 237	66 426	14 887	27 286	23 404	10 434	216 786
-Frais d'amortissement	1 918	18 109	22 612	17 920	240 928	610 519	251 006	674 596	671 675	103 400	2 612 683
=Revenu net réalisé	2 027	59 354	35 436	30 205	529 976	609 268	164 021	1 001 124	516 472	2 040	2 949 923
+Valeur de la variation des stocks	627	20 996	-1 398	9 596	-12 236	-40 389	227 125	478 252	113 451	-13 375	782 649
=Revenu net total	2 654	80 350	34 038	39 801	517 740	568 879	391 146	1 479 376	629 923	-11 335	3 732 572
1982											
+Recettes monétaires totales	33 403	161 900	232 242	190 327	2 840 677	4 861 515	1 724 981	4 063 725	3 812 093	961 783	18 882 646
-Dépenses d'exploitation après remises	30 528	125 103	189 191	163 002	2 086 314	3 815 051	1 287 879	2 495 479	2 754 889	854 419	13 801 855
=Revenu net comptant	2 875	36 797	43 051	27 325	754 363	1 046 464	437 102	1 568 246	1 057 204	107 364	5 080 791
+Revenu en nature	390	2 333	4 462	3 883	60 671	62 868	13 918	26 034	21 124	10 074	205 757
-Frais d'amortissement	1 913	18 560	23 942	18 117	259 335	628 073	274 349	740 205	721 112	103 925	2 789 531
=Revenu net réalisé	1 352	20 570	23 571	13 091	555 699	481 259	176 671	854 075	357 216	13 513	2 497 017
+Valeur de la variation des stocks	-802	794	294	1 438	-33 101	-134 420	78 243	127 062	-54 749	-10 391	-25 632
=Revenu net total	550	21 364	23 865	14 529	522 598	346 839	254 914	981 137	302 467	3 122	2 471 385
1983											
+Recettes monétaires totales	34 949	172 431	236 496	199 979	2 707 935	5 010 213	1 803 369	4 026 199	3 751 296	916 641	18 859 508
-Dépenses d'exploitation après remises	31 263	132 718	197 886	160 759	2 102 357	3 766 328	1 351 396	2 673 406	2 734 203	811 247	13 961 563
=Revenu net comptant	3 686	39 713	38 610	39 220	605 578	1 243 885	451 973	1 352 793	1 017 093	105 394	4 897 945
+Revenu en nature	394	2 444	4 372	4 046	61 694	63 653	13 704	23 681	20 090	10 495	204 573
-Frais d'amortissement	1 907	17 991	25 061	18 258	260 448	617 502	283 751	769 726	725 800	106 534	2 826 978
=Revenu net réalisé	2 173	24 166	17 921	25 008	406 824	690 036	181 926	606 748	311 383	9 355	2 275 540
+Valeur de la variation des stocks	1 171	-4 962	-47	-8 460	-36 759	-104 635	-164 230	-178 509	-190 906	8 714	-678 623
=Revenu net total	3 344	19 204	17 874	16 548	370 065	585 401	17 696	428 239	120 477	18 069	1 596 917
1984											
+Recettes monétaires totales	41 497	191 773	258 997	217 348	3 053 799	5 301 832	1 989 523	4 433 930	3 987 826	1 004 600	20 481 125
-Dépenses d'exploitation après remises	35 239	139 481	209 932	168 620	2 145 806	3 908 877	1 456 147	2 772 107	2 999 462	866 504	14 702 175
=Revenu net comptant	6 258	52 292	49 065	48 728	907 993	1 392 955	533 376	1 661 823	988 364	138 096	5 778 950
+Revenu en nature	447	2 395	4 124	4 120	60 697	63 329	14 114	23 730	19 823	10 849	203 628
-Frais d'amortissement	1 933	18 322	26 115	19 752	262 896	599 829	283 147	792 075	709 456	105 108	2 818 633
=Revenu net réalisé	4 772	36 365	27 074	33 096	705 794	856 455	264 343	893 478	298 731	43 837	3 163 945
+Valeur de la variation des stocks	323	17 511	-615	5 117	25 369	72 792	4 817	-757 454	-329 240	-11 472	-972 852
=Revenu net total	5 095	53 876	26 459	38 213	731 163	929 247	269 160	136 024	-30 509	32 365	2 191 093
1985											
+Recettes monétaires totales	43 153	172 025	258 987	216 998	3 088 627	5 045 405	2 010 535	4 057 512	3 837 576	1 061 382	19 792 200
-Dépenses d'exploitation après remises	38 138	143 249	205 526	177 981	2 232 969	4 004 468	1 510 739	2 886 599	3 028 284	887 278	15 115 231
=Revenu net comptant	5 015	28 776	53 461	39 017	855 658	1 040 937	499 796	1 170 913	809 292	174 104	4 676 969
+Revenu en nature	491	2 338	4 076	4 060	60 125	61 771	13 445	23 179	18 896	10 313	198 694
-Frais d'amortissement	1 924	18 543	26 582	20 171	257 416	576 572	266 706	767 251	705 522	103 693	2 744 380
=Revenu net réalisé	3 582	12 571	30 955	22 906	658 367	526 136	246 535	426 841	122 666	80 724	2 131 283
+Valeur de la variation des stocks	-148	647	-2 704	14 329	7 640	148 590	293 033	254 108	-20 292	-34 444	660 759
=Revenu net total	3 434	13 218	28 251	37 235	666 007	674 726	539 568	680 949	102 374	46 280	2 792 042

Nota : Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en juin 1997.

Tableau 1-2

Revenu agricole net — Statistiques économiques agricoles, 1986 à 1990

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
'000 de dollars											
1986											
+Recettes monétaires totales	44 306	186 195	274 993	225 401	3 259 523	5 500 850	2 101 958	4 147 534	3 783 639	1 106 481	20 630 879
-Dépenses d'exploitation après remises	40 881	146 129	207 089	179 581	2 301 480	4 000 043	1 463 542	2 895 318	2 981 260	881 750	15 097 073
=Revenu net comptant	3 425	40 066	67 904	45 820	958 043	1 500 807	638 416	1 252 216	802 379	224 731	5 533 806
+Revenu en nature	361	2 058	2 717	2 612	45 713	43 030	9 656	13 541	15 901	6 122	141 710
-Frais d'amortissement	1 931	18 664	27 228	20 396	271 442	564 242	274 745	761 309	706 409	103 216	2 749 582
=Revenu net réalisé	1 855	23 460	43 393	28 036	732 314	979 595	373 327	504 448	111 871	127 637	2 925 934
+Valeur de la variation des stocks	-305	-5 259	-3 904	-16 418	-93 035	-340 624	-47 339	680 550	471 085	-2 715	642 036
=Revenu net total	1 550	18 201	39 489	11 618	639 279	638 971	325 988	1 184 998	582 956	124 922	3 567 970
1987											
+Recettes monétaires totales	47 543	215 869	301 272	241 683	3 328 365	5 550 850	2 115 945	4 383 640	4 038 789	1 121 603	21 345 559
-Dépenses d'exploitation après remises	43 601	151 094	219 838	189 150	2 430 371	4 115 654	1 462 256	2 888 009	3 000 157	887 058	15 387 188
=Revenu net comptant	3 942	64 775	81 434	52 533	897 994	1 435 196	653 689	1 495 631	1 038 632	234 545	5 958 371
+Revenu en nature	320	1 641	2 263	2 226	39 835	35 179	8 282	11 312	13 685	5 317	120 058
-Frais d'amortissement	1 995	18 518	27 686	20 940	285 909	564 008	265 711	737 814	686 455	102 618	2 711 654
=Revenu net réalisé	2 267	47 898	56 011	33 819	651 920	906 367	396 260	769 129	365 862	137 244	3 366 775
+Valeur de la variation des stocks	901	-7 683	-2 483	13 813	-28 901	-53 008	-71 462	-167 891	23 555	4 864	-288 295
=Revenu net total	3 168	40 215	53 528	47 632	623 019	853 359	324 798	601 238	389 417	142 108	3 078 480
1988											
+Recettes monétaires totales	55 073	209 253	321 902	252 971	3 585 434	5 779 591	2 089 475	4 467 877	4 467 340	1 206 316	22 435 232
-Dépenses d'exploitation après remises	48 442	160 165	233 275	191 962	2 555 046	4 326 903	1 494 793	2 869 202	3 107 958	954 348	15 942 094
=Revenu net comptant	6 631	49 088	88 627	61 009	1 030 388	1 452 688	594 682	1 598 675	1 359 382	251 968	6 493 138
+Revenu en nature	326	1 590	2 253	2 244	41 028	34 937	8 168	10 606	13 229	5 160	119 540
-Frais d'amortissement	2 263	19 285	29 866	22 245	304 046	603 708	271 640	723 785	686 497	106 911	2 770 246
=Revenu net réalisé	4 694	31 393	61 014	41 008	767 370	883 917	331 210	885 496	686 114	150 217	3 842 432
+Valeur de la variation des stocks	152	9 330	660	-10 091	9 702	-93 578	-224 637	-907 072	85 899	21 307	-1 108 328
=Revenu net total	4 846	40 723	61 674	30 917	777 072	790 339	106 573	-21 576	772 013	171 524	2 734 104
1989											
+Recettes monétaires totales	58 568	258 163	325 899	274 056	3 755 263	5 786 193	2 108 196	4 498 721	4 599 469	1 254 741	22 919 269
-Dépenses d'exploitation après remises	50 355	170 685	243 780	203 610	2 673 228	4 463 158	1 592 498	3 120 268	3 421 258	1 027 077	16 965 917
=Revenu net comptant	8 213	87 478	82 119	70 446	1 082 035	1 323 035	515 698	1 378 453	1 178 211	227 664	5 953 352
+Revenu en nature	329	1 680	2 289	2 283	41 384	35 336	8 276	10 511	13 130	5 172	120 389
-Frais d'amortissement	2 639	21 468	31 956	22 899	320 925	668 551	277 180	715 094	716 248	116 525	2 893 485
=Revenu net réalisé	5 903	67 690	52 452	49 830	802 494	689 820	246 794	673 870	475 093	116 311	3 180 256
+Valeur de la variation des stocks	612	-266	-1 116	2 916	-15 858	176 161	144 298	452 295	99 799	5 840	864 681
=Revenu net total	6 515	67 424	51 336	52 746	786 636	865 981	391 092	1 126 165	574 892	122 151	4 044 937
1990											
+Recettes monétaires totales	60 139	253 381	331 697	280 204	3 783 772	5 690 618	1 985 442	4 030 819	4 283 091	1 298 776	21 997 939
-Dépenses d'exploitation après remises	54 682	173 992	244 922	210 085	2 777 558	4 460 209	1 605 665	3 082 937	3 407 190	1 038 676	17 055 916
=Revenu net comptant	5 457	79 389	86 775	70 119	1 006 214	1 230 409	379 777	947 882	875 901	260 100	4 942 023
+Revenu en nature	312	1 629	2 280	2 295	40 646	35 058	8 403	10 399	13 139	5 015	119 175
-Frais d'amortissement	3 051	22 715	33 395	25 005	340 765	711 392	281 822	699 658	745 388	125 962	2 989 153
=Revenu net réalisé	2 718	58 303	55 660	47 409	706 095	554 075	106 358	258 623	143 652	139 153	2 072 045
+Valeur de la variation des stocks	-306	-7 888	-1 918	-5 060	10 967	4 603	314 037	818 329	202 391	-1 919	1 333 236
=Revenu net total	2 412	50 415	53 742	42 349	717 062	558 678	420 395	1 076 952	346 043	137 234	3 405 281

Nota : Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en juin 1999.

Tableau 1-3

Revenu agricole net — Statistiques économiques agricoles, 1991 à 2000

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
'000 de dollars											
1991											
+Recettes monétaires totales	62 752	243 754	317 832	257 059	3 850 473	5 559 268	2 004 405	4 127 480	4 234 918	1 341 604	21 999 545
-Dépenses d'exploitation après remises	55 017	181 689	248 095	203 530	2 862 756	4 500 454	1 637 104	3 129 589	3 541 296	1 074 398	17 433 929
=Revenu net comptant	7 735	62 065	69 737	53 529	987 717	1 058 814	367 301	997 891	693 622	267 206	4 565 616
+Revenu en nature	368	1 498	2 222	2 204	39 770	34 393	7 967	9 678	12 326	4 821	115 248
-Frais d'amortissement	3 441	23 312	34 242	26 222	343 969	738 800	272 126	693 776	726 570	132 539	2 994 997
=Revenu net réalisé	4 662	40 251	37 717	29 511	683 518	354 407	103 142	313 793	-20 622	139 488	1 685 867
+Valeur de la variation des stocks	-60	-9 546	-1 959	-5 866	-9 662	2 039	-1 075	147 464	164 210	10 422	295 967
=Revenu net total	4 602	30 705	35 758	23 645	673 856	356 446	102 067	461 257	143 588	149 910	1 981 834
1992											
+Recettes monétaires totales	65 000	228 204	321 587	270 400	3 871 869	6 053 177	2 168 764	4 390 865	4 956 259	1 404 077	23 730 202
-Dépenses d'exploitation après remises	54 959	191 199	253 441	208 022	2 996 338	4 688 577	1 712 185	3 202 583	3 645 587	1 122 687	18 075 577
=Revenu net comptant	10 041	37 005	68 146	62 378	875 531	1 364 600	456 579	1 188 282	1 310 672	281 390	5 654 625
+Revenu en nature	421	1 552	2 341	2 323	42 370	36 603	8 296	9 780	12 830	5 429	121 573
-Frais d'amortissement	3 796	24 285	34 609	26 673	342 647	734 970	275 555	701 757	717 642	134 980	2 996 914
=Revenu net réalisé	6 666	14 272	35 878	38 028	575 254	666 233	189 320	496 305	605 860	151 839	2 779 284
+Valeur de la variation des stocks	-411	34 409	-1 017	17 625	-37 251	-270 574	70 376	-89 011	-160 060	-25 286	-461 200
=Revenu net total	6 255	48 681	34 861	55 653	538 003	395 659	259 696	407 294	445 800	126 553	2 318 084
1993											
+Recettes monétaires totales	62 323	240 737	312 715	283 095	3 981 395	5 879 690	2 380 354	4 538 639	5 064 027	1 445 545	24 188 520
-Dépenses d'exploitation après remises	54 003	195 165	256 390	211 502	3 018 291	4 845 678	1 806 920	3 348 769	4 013 191	1 176 416	18 926 327
=Revenu net comptant	8 320	45 572	56 325	71 593	963 104	1 034 012	573 434	1 189 870	1 050 836	269 129	5 262 193
+Revenu en nature	486	1 847	2 844	2 799	49 950	43 781	9 691	11 322	14 955	6 344	144 022
-Frais d'amortissement	3 768	23 503	35 349	26 301	352 386	733 795	277 615	725 690	735 415	145 928	3 059 750
=Revenu net réalisé	5 038	23 916	23 820	48 091	660 668	343 998	305 510	475 502	330 376	129 545	2 346 465
+Valeur de la variation des stocks	-769	-12 784	481	-15 063	13 238	128 284	-101 509	448 189	601 179	5 955	1 067 201
=Revenu net total	4 269	11 132	24 301	33 028	673 906	472 282	204 001	923 691	931 555	135 500	3 413 666
1994											
+Recettes monétaires totales	63 406	308 685	327 612	293 249	4 214 854	6 052 852	2 451 015	5 050 540	5 581 321	1 537 862	25 881 396
-Dépenses d'exploitation après remises	56 974	217 599	267 064	232 804	3 195 309	5 133 872	1 987 697	3 563 630	4 344 105	1 322 271	20 321 324
=Revenu net comptant	6 432	91 086	60 548	60 445	1 019 545	918 980	463 318	1 486 910	1 237 216	215 591	5 560 072
+Revenu en nature	516	2 176	3 296	3 177	55 711	48 070	10 174	11 835	15 549	7 120	157 623
-Frais d'amortissement	3 894	26 080	36 093	27 758	373 275	764 626	298 096	764 064	785 827	159 206	3 238 919
=Revenu net réalisé	3 054	67 182	27 751	35 864	701 981	202 424	175 396	734 681	466 938	63 505	2 478 776
+Valeur de la variation des stocks	348	-10 734	-458	-7 110	83 693	131 039	167 066	13 065	103 018	44 962	524 889
=Revenu net total	3 402	56 448	27 293	28 754	785 674	333 463	342 462	747 746	569 956	108 467	3 003 665
1995											
+Recettes monétaires totales	66 372	313 219	341 156	290 224	4 353 371	6 315 372	2 503 288	5 385 694	5 969 065	1 585 560	27 123 321
-Dépenses d'exploitation après remises	60 071	240 615	284 246	246 524	3 382 331	5 303 628	2 095 941	3 885 531	4 648 930	1 387 492	21 535 309
=Revenu net comptant	6 301	72 604	56 910	43 700	971 040	1 011 744	407 347	1 500 163	1 320 135	198 068	5 588 012
+Revenu en nature	498	1 921	3 145	2 997	53 435	46 014	9 672	11 208	15 153	6 776	150 822
-Frais d'amortissement	3 925	28 505	36 252	29 177	398 816	807 965	321 820	809 615	850 290	175 759	3 462 124
=Revenu net réalisé	2 874	46 020	23 803	17 520	625 659	249 793	95 199	701 756	484 998	29 085	2 276 710
+Valeur de la variation des stocks	131	39 207	3 472	5 781	13 556	26 502	30 713	160 203	396 563	33 914	710 042
=Revenu net total	3 005	85 227	27 275	23 301	639 215	276 295	125 912	861 959	881 561	62 999	2 986 752
1996											
+Recettes monétaires totales	77 172	293 241	379 981	314 674	4 691 816	6 685 533	2 788 380	5 610 537	6 528 207	1 705 786	29 075 327
-Dépenses d'exploitation après remises	63 744	247 674	297 835	262 022	3 639 690	5 554 619	2 263 225	4 376 862	4 875 544	1 439 769	23 020 983
=Revenu net comptant	13 428	45 567	82 146	52 652	1 052 126	1 130 914	525 155	1 233 675	1 652 663	266 017	6 054 344
+Revenu en nature	522	1 996	3 504	3 317	58 916	52 025	10 806	12 780	16 518	7 711	168 101
-Frais d'amortissement	4 063	31 085	38 519	31 640	431 909	868 711	343 781	862 769	923 756	194 932	3 731 165
=Revenu net réalisé	9 887	16 478	47 131	24 329	679 133	314 228	192 180	383 686	745 425	78 796	2 491 280
+Valeur de la variation des stocks	-363	7 725	675	8 549	124 366	136 067	296 672	761 920	13 800	-21 661	1 327 750
=Revenu net total	9 524	24 203	47 806	32 878	803 499	450 295	488 852	1 145 606	759 225	57 135	3 819 030

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-3 – suite

Revenu agricole net — Statistiques économiques agricoles, 1991 à 2000

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada
	'000 de dollars										
1997¹											
+Recettes monétaires totales	76 144	283 051	375 723	321 057	4 770 714	6 852 507	3 036 225	5 922 812	6 461 525	1 738 871	29 838 629
-Dépenses d'exploitation après remises	61 359	252 158	308 611	281 318	3 662 336	5 707 853	2 345 594	4 313 778	5 131 996	1 455 421	23 520 426
=Revenu net comptant	14 785	30 893	67 112	39 739	1 108 378	1 144 654	690 631	1 609 034	1 329 529	283 450	6 318 203
+Revenu en nature	378	1 873	3 472	3 275	57 151	51 550	10 228	13 098	16 713	7 973	165 714
-Frais d'amortissement	4 199	33 007	40 854	33 201	454 766	926 194	357 193	898 343	988 931	210 900	3 947 588
=Revenu net réalisé	10 964	-241	29 730	9 813	710 763	270 010	343 666	723 789	357 311	80 523	2 536 329
+Valeur de la variation des stocks	-369	12 895	-5 890	6 717	-17 612	7 099	-119 415	-663 465	-60 043	-26 150	-866 233
=Revenu net total	10 595	12 654	23 840	16 530	693 151	277 109	224 251	60 324	297 268	54 373	1 670 096
1998											
+Recettes monétaires totales	73 186	324 464	376 570	351 133	4 824 088	6 980 488	2 938 158	5 551 592	6 452 355	1 814 289	29 686 323
-Dépenses d'exploitation après remises	63 634	258 955	304 877	288 674	3 739 607	5 849 171	2 381 337	4 289 421	5 284 584	1 519 281	23 979 541
=Revenu net comptant	9 552	65 509	71 693	62 459	1 084 481	1 131 317	556 821	1 262 171	1 167 771	295 008	5 706 782
+Revenu en nature	245	1 517	2 881	2 716	47 463	43 207	8 793	11 483	14 813	7 031	140 154
-Frais d'amortissement	4 377	34 873	42 005	33 251	471 041	957 902	376 404	944 038	1 036 534	217 305	4 117 730
=Revenu net réalisé	5 420	32 153	32 569	31 924	660 903	216 622	189 210	329 616	146 050	84 734	1 729 206
+Valeur de la variation des stocks	375	-12 823	1 518	-2 012	-1 656	17 425	55 061	23 527	160 442	35 121	276 978
=Revenu net total	5 795	19 330	34 087	29 912	659 247	234 047	244 271	353 143	306 492	119 855	2 006 184
1999											
+Recettes monétaires totales	74 822	349 570	393 053	377 750	5 100 287	7 186 221	2 908 005	5 540 474	6 520 942	1 905 986	30 357 110
-Dépenses d'exploitation après remises	63 854	271 421	311 703	296 908	3 902 054	5 999 107	2 376 309	4 277 014	5 722 101	1 566 205	24 786 678
=Revenu net comptant	10 968	78 149	81 350	80 842	1 198 233	1 187 114	531 696	1 263 460	798 841	339 781	5 570 432
+Revenu en nature	252	1 523	2 905	2 824	48 586	43 493	8 758	11 404	14 909	6 838	141 495
-Frais d'amortissement	4 520	34 506	44 570	36 941	501 987	986 871	388 874	946 925	1 073 571	221 736	4 240 501
=Revenu net réalisé	6 700	45 166	39 685	46 725	744 832	243 736	151 580	327 939	-259 821	124 883	1 471 426
+Valeur de la variation des stocks	1 924	-3 249	-4 045	-10 330	17 555	-12 303	-25 977	331 521	497 632	3 524	796 252
=Revenu net total	8 624	41 917	35 640	36 395	762 387	231 433	125 603	659 460	237 811	128 407	2 267 678
2000											
+Recettes monétaires totales	74 786	323 096	414 292	369 290	5 422 498	7 872 186	3 150 535	5 722 872	7 562 537	2 048 439	32 960 524
-Dépenses d'exploitation après remises	66 906	282 444	329 683	320 053	4 228 407	6 402 128	2 563 455	4 572 962	6 157 013	1 680 367	26 603 418
=Revenu net comptant	7 880	40 652	84 609	49 237	1 194 091	1 470 058	587 080	1 149 910	1 405 524	368 072	6 357 106
+Revenu en nature	376	1 536	2 987	2 919	50 661	45 334	9 128	12 324	16 267	7 608	149 139
-Frais d'amortissement	4 846	37 109	48 545	40 592	542 942	1 032 277	386 933	923 111	1 085 417	228 644	4 330 416
=Revenu net réalisé	3 410	5 079	39 051	11 564	701 810	483 115	209 275	239 123	336 374	147 036	2 175 829
+Valeur de la variation des stocks	392	17 358	-1 779	10 058	-67 801	-180 981	175 025	291 137	38 697	2 794	284 900
=Revenu net total	3 802	22 437	37 272	21 622	634 009	302 134	384 300	530 260	375 071	149 830	2 460 729

1. À partir de 1997, les données ne peuvent être comparées directement à celles des années précédentes en raison de l'utilisation du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Voir la section sur le sujet dans « Qualité des données, concepts et méthodologie » pour de plus amples détails.

Nota : Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2003.

Tableau 1-4

Revenu agricole net — Statistiques économiques agricoles, 2001 à 2002

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
'000 de dollars											
2001											
+Recettes monétaires totales	78 954	336 240	419 894	412 606	5 753 823	8 553 682	3 701 149	6 490 850	8 349 142	2 224 466	36 320 804
-Dépenses d'exploitation après remises	71 091	291 262	350 310	340 636	4 469 232	6 963 428	2 789 577	4 770 084	6 440 529	1 768 646	28 254 795
=Revenu net comptant	7 863	44 978	69 584	71 970	1 284 591	1 590 254	911 572	1 720 766	1 908 613	455 820	8 066 009
+Revenu en nature	492	1 388	2 622	2 651	46 284	41 591	8 733	11 896	15 353	6 962	137 980
-Frais d'amortissement	5 117	37 595	50 490	43 026	571 835	1 054 432	397 866	945 133	1 120 518	229 839	4 455 851
=Revenu net réalisé	3 238	8 771	21 716	31 595	759 040	577 413	522 439	787 529	803 448	232 943	3 748 138
+Valeur de la variation des stocks	468	-66 372	-1 428	-4 390	88 226	-105 735	-65 786	-628 801	-260 616	18 856	-1 025 578
=Revenu net total	3 706	-57 601	20 288	27 205	847 266	471 678	456 653	158 728	542 832	251 799	2 722 560
2002											
+Recettes monétaires totales	80 473	363 975	404 748	424 005	5 523 286	8 512 059	3 853 177	6 461 933	8 357 051	2 196 700	36 177 397
-Dépenses d'exploitation après remises	74 283	311 526	367 875	358 240	4 604 832	7 226 807	2 928 290	4 803 122	6 308 981	1 900 954	28 884 910
=Revenu net comptant	6 190	52 449	36 873	65 765	918 454	1 285 252	924 887	1 658 811	2 048 070	295 746	7 292 487
+Revenu en nature	609	1 353	2 558	2 561	44 584	40 275	8 298	11 553	14 928	6 653	133 379
-Frais d'amortissement	5 401	35 654	50 897	43 183	579 369	1 120 796	397 354	911 976	1 120 034	256 307	4 520 971
=Revenu net réalisé	1 398	18 148	-11 466	25 143	383 669	204 731	535 831	758 388	942 964	46 092	2 904 895
+Valeur de la variation des stocks	-375	78 807	840	17 826	19 571	151 502	-26 335	-751 818	-1 084 842	17 512	-1 025 578
=Revenu net total	1 023	96 955	-10 626	42 969	403 240	356 233	509 496	6 570	-141 878	63 604	1 327 583

Nota : Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2004.

Tableau 1-5

Revenu agricole net — Statistiques économiques agricoles, 2003 à 2004

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
'000 de dollars											
2003											
+Recettes monétaires totales	81 601	354 459	424 766	407 813	5 969 542	8 483 756	3 569 800	5 813 647	7 068 948	2 283 440	34 457 751
-Dépenses d'exploitation après remises	78 492	319 220	382 086	365 742	4 895 749	7 370 519	3 060 380	4 997 744	6 320 028	1 952 852	29 742 805
=Revenu net comptant	3 109	35 239	42 680	42 071	1 073 793	1 113 237	509 420	815 903	748 920	330 588	4 714 946
+Revenu en nature	476	1 388	2 558	2 476	43 693	39 222	8 413	11 100	14 646	6 555	130 531
-Frais d'amortissement	5 509	36 110	50 574	42 637	603 296	1 101 508	412 187	912 655	1 131 119	255 585	4 551 180
=Revenu net réalisé	-1 924	517	-5 336	1 910	514 190	50 951	105 646	-85 652	-367 553	81 558	294 297
+Valeur de la variation des stocks ¹	62	-1 785	550	-1 646	120 763	76 493	401 370	868 676	920 410	40 777	2 425 670
=Revenu net total	-1 862	-1 268	-4 786	264	634 953	127 444	507 016	783 024	552 857	122 335	2 719 967
2004											
+Recettes monétaires totales	86 154	348 253	451 350	419 149	6 307 439	8 634 261	3 906 885	5 943 604	8 043 379	2 402 599	36 543 064
-Dépenses d'exploitation après remises	80 913	328 909	390 572	375 631	5 009 887	7 520 163	3 145 427	5 089 408	6 314 817	1 951 081	30 206 808
=Revenu net comptant	5 241	19 344	60 778	43 518	1 297 552	1 114 098	761 458	854 196	1 728 562	451 518	6 336 256
+Revenu en nature	432	1 304	2 504	2 422	44 400	44 067	9 033	12 838	16 363	7 415	140 790
-Frais d'amortissement	5 800	38 139	51 779	43 879	582 106	1 076 446	402 990	920 884	1 109 701	260 062	4 491 786
=Revenu net réalisé	-127	-17 491	11 503	2 061	759 846	81 719	367 501	-53 850	635 224	198 871	1 985 260
+Valeur de la variation des stocks ¹	101	2 494	624	-15 960	118 376	193 215	-60 161	811 571	510 626	-30 635	1 530 251
=Revenu net total	-26	-14 997	12 127	-13 899	878 222	274 934	307 340	757 721	1 145 850	168 236	3 515 511

1. L'évaluation des stocks à la ferme du bétail représente un défi depuis mai 2003 alors que l'imposition de restrictions commerciales en raison de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a entraîné de l'incertitude sur tous les marchés des bestiaux. Veuillez utiliser ces données avec prudence.

Nota : Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en mai 2005.

Information générale

La présente publication fait partie d'une série de bulletins incluant également :

21-007-X	Indice des prix des produits agricoles
21-011-X	Recettes monétaires agricoles - Statistiques économiques agricoles
21-012-X	Dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement - Statistiques économiques agricoles
21-013-X	Valeur du capital agricole - Statistiques économiques agricoles
21-014-X	Dettes agricoles en cours - Statistiques économiques agricoles
21-015-X	Paiements directs versés aux producteurs - Statistiques économiques agricoles
21-016-X	Bilan du secteur agricole - Statistiques économiques agricoles
21-017-X	Compte de la valeur ajoutée agricole - Statistiques économiques agricoles
21-018-X	Mouvements de l'encaisse des entreprises agricoles - Statistiques économiques agricoles

Cette publication contient les estimations annuelles du revenu agricole net et ces composantes à partir de 1981. Les faits saillants de l'année la plus récente y sont également présentés.

Toutes les séries de données peuvent être obtenues gratuitement sur le site Internet de Statistique Canada à l'adresse suivante (www.statcan.ca). Les notes sur les concepts et méthodes concernant chacune des séries de données sont également incluses.

Les données pour les années 1926 à 1980 inclusivement sont disponibles à la publication **Revenu agricole net - Statistiques économiques agricoles**, n° 21-010-X, vol. 3, n° 2 au catalogue.

Le premier supplément de la publication électronique paraît en mai. Il fournit les estimations provisoires pour la dernière année civile. Le second supplément paraît en novembre et contient les révisions des estimations provisoires. Ces révisions publiées en mai peuvent remonter jusqu'à deux ans, tandis que les chiffres de novembre portent généralement sur trois ans. La date fournie au bas de chacun des tableaux indique la dernière révision effectuée à ce tableau.

Il est possible d'obtenir la plupart des données figurant dans la présente publication au moyen du Système canadien d'information socio-économique (CANSIM), la base de données informatisée et le service d'extraction de l'information de Statistique Canada.

Statistique Canada s'engage à veiller à empêcher la divulgation de renseignements confidentiels; par conséquent, toutes les données font l'objet de restrictions avant d'être diffusées.

Concepts et méthodes

Outre les données administratives, il existe trois sources principales (le Recensement de l'agriculture, le Programme des données fiscales et l'Enquête financière sur les fermes) dont les données contribuent à plusieurs séries publiées dans le présent document. Nous allons présenter un bref aperçu de ces enquêtes et un résumé des méthodes employées pour réduire les erreurs dans chacune. La Section des revenus et des prix agricoles (SRPA) peut fournir sur demande un exemplaire des questionnaires utilisés pour chaque enquête.

Avant 1991, l'Enquête nationale sur les fermes (ENF) constituait une source importante de données, car elle fournissait les résultats d'une enquête probabiliste annuelle et portait sur un échantillon de 50 000. On peut obtenir de la SRPA des détails sur les concepts, la méthodologie d'enquête et la qualité des données de l'ENF.

Le **Recensement de l'agriculture** est une enquête menée tous les cinq ans auprès de toutes les exploitations agricoles canadiennes, y compris les fermes institutionnelles, les stations de recherche, les pâturages communautaires et les réserves indiennes.

Les méthodes pour recueillir des renseignements complets et précis sont élaborées et améliorées à l'occasion de chaque recensement. Des contrôles effectués à chaque étape de la collecte et du traitement permettent d'assurer que la qualité des données est toujours élevée.

Il arrive toutefois que des exploitations agricoles échappent au recensement, à cause surtout de la difficulté à reconnaître une exploitation agricole lorsqu'aucun exploitant n'habite sur place ou à proximité. Certains questionnaires ne sont remplis qu'en partie ou pas du tout. Les réponses manquantes sont obtenues au moyen d'un suivi auprès des répondants ou elles sont estimées à l'aide d'une procédure d'imputation automatisée qui attribue des valeurs choisies parmi des exploitations agricoles semblables. Les réponses sont parfois inexactes. Lorsqu'elles ont un effet considérable sur l'estimation, on communique avec les répondants afin de corriger ou de confirmer l'exactitude des réponses. Une vérification effectuée par ordinateur permet de repérer les erreurs de traitement dues à la saisie des données ou les omissions qui sont survenues pendant le traitement manuel. Une fois le traitement terminé, les données sont validées au moyen d'une comparaison exhaustive avec les résultats d'autres enquêtes et avec les données administratives. Des renseignements techniques sur les concepts, les méthodologies d'enquêtes et la qualité des données pour le **Recensement de l'agriculture de 2001**, n° 95F0302-X au catalogue, sont publiés dans le site internet de Statistique Canada à l'adresse suivante : www.statcan.ca/stcpubs/francais/95F0302XIF/01002/quality_f.htm.

Le Recensement de l'agriculture sert souvent de « repère » et de source pour la constitution d'échantillons. Tous les cinq ans, on utilise les estimations du recensement et on harmonise les données sur les recettes et les dépenses des années intermédiaires avec les résultats du Recensement de l'agriculture. La différence entre l'estimation publiée antérieurement et la valeur repère du recensement est calculée et répartie sur les quatre années précédentes. Cette révision entre deux recensements est effectuée pour un grand nombre de séries figurant dans la présente publication, y compris les recettes monétaires agricoles et les dépenses d'exploitation, dont les données alimentent ensuite d'autres comptes publiés ici tels que le revenu agricole net. Les révisions intercensitaires qui se rapportent aux données du Recensement de 2001 sont comprises dans la présente publication, c'est-à-dire celle de novembre 2003.

Le **Programme des données fiscales** (PDF) porte sur un échantillon d'environ 180 000 enregistrements de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour l'impôt sur le revenu. La base de sondage englobe tous les particuliers de toutes les provinces qui déclarent soit un revenu agricole brut positif, soit un revenu agricole net non nul. Les stations de recherche, les fermes institutionnelles et les réserves indiennes sont exclues. La base de sondage comprend toutes les corporations qui déclarent des ventes d'au moins 25 000 \$ et dont 50 % ou plus des ventes proviennent d'activités agricoles.

Les enregistrements d'environ 95 % de l'échantillon sont reçus et les facteurs d'extrapolation sont redressés lorsque l'échantillon est incomplet. Des vérifications élémentaires de contrôle sont effectuées lors de la saisie des données; puis, aux stades subséquents, des contrôles plus poussés décèlent les erreurs, les incohérences, les valeurs extrêmes, etc. Comme vérification finale, les enregistrements des 25 déclarants qui contribuent le plus à chaque poste des revenus et des dépenses au niveau provincial font l'objet d'une analyse plus poussée. Un processus d'imputation par enregistrement donneur, qui fait appel aux enregistrements de déclarants semblables, est utilisé dans les cas où les déclarants n'ont pas ventilé (en tout ou en partie) leurs revenus et leurs dépenses. On calcule les postes des revenus totaux et des dépenses totales des exploitations agricoles en multipliant par un coefficient d'estimation chacun des postes des exploitations qui font partie de l'échantillon.

Les méthodes de traitement décrites plus haut permettent de réduire au minimum les erreurs non liées à l'échantillonnage (telles que les erreurs survenues au cours de la vérification et les erreurs de réponse), mais certaines erreurs échappent au contrôle de Statistique Canada, y compris le fait que les formulaires de l'Agence du revenu du Canada (ARC) sont conçus en vue de la collecte de données sur les revenus à des fins fiscales et non à des fins d'enquête. Étant donné que les estimations du PDF sont basées sur un échantillon au lieu de la population totale, elles peuvent être entachées d'erreurs d'échantillonnage. L'erreur due à l'échantillonnage peut être directement estimée à partir de l'échantillon au moyen de l'erreur-type, une mesure statistique. Pour un échantillonnage répété, dans 95 % des cas, la différence relative entre la valeur estimée de l'échantillon et ce qui aurait été obtenu d'une énumération de toutes les exploitations agricoles, serait moins que le double du coefficient de variation. Cette plage de valeur est appelée intervalle de confiance. Cependant, les estimations

publiées peuvent ne pas être les mêmes que les indicateurs de niveau (dû à la validation et au processus de consultation). Ces estimations demeurent, toutefois, à l'intérieur de l'intervalle de confiance des indicateurs de niveau de l'enquête. Les coefficients de variation de la variable « total des revenus et dépenses d'exploitation agricoles » du Programme des données fiscales de 1997 varient entre 0,5 % et 1,7 %. On peut obtenir les tableaux des erreurs-types ou des coefficients de variation en s'adressant à la Sous-section du marketing et des services à la clientèle, Division de l'agriculture, Statistique Canada au 1 (800) 465-1991 ou par courrier électronique à agriculture@statcan.ca.

La qualité des estimations du PDF se ressent du fait que les renseignements ne sont pas recueillis à partir d'un questionnaire standard, mais plutôt de différents types d'états de revenus et de dépenses; deuxièmement, en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, les déclarants peuvent avoir recours à la méthode de la comptabilité de caisse ou à la méthode de la comptabilité d'exercice.

L'imputation des valeurs manquantes peut avoir un effet sur l'exactitude des totalisations. Pour plus de renseignements sur les concepts, la fiabilité des données, les restrictions et la méthodologie de l'enquête, on pourra consulter le bulletin **Vue d'ensemble des revenus agricoles**, n° 21-005-X au catalogue.

Avant l'Enquête financière sur les fermes (EFF), **Financement agricole Canada** réalisait périodiquement des enquêtes (années de référence 1981, 1984, 1987, 1989 et 1991) portant sur la structure financière du secteur agricole canadien. Il s'agissait d'un projet mené conjointement par Financement agricole Canada (direction, collecte et traitement), Agriculture et Agroalimentaire Canada (soutien financier, collecte et traitement) et Statistique Canada (conception de l'enquête et du questionnaire, traitement et analyse des données). La structure du sondage agricole a évolué avec les années; le sondage de 1991 portait sur un échantillon de 12 000 fermes tirées du recensement et dont les ventes dépassaient 2 000 \$. En étaient exclus les fermes institutionnelles, les fermes situées dans des réserves indiennes, les pâturages communautaires, les fermes situées dans des régions où l'activité agricole est faible et les fermes regroupées dans un réseau appartenant à des grandes sociétés. Un échantillon aréolaire de plus petite taille, basé sur l'échantillon aréolaire de l'Enquête nationale sur les fermes, a également été utilisé afin d'inclure les nouveaux agriculteurs depuis le recensement précédent.

En 1992, l'Enquête financière sur les fermes (EFF), réalisée en vertu d'un contrat avec Agriculture et Agro-alimentaire Canada, a remplacé le sondage agricole qu'effectuait la Société du crédit agricole. En 1993, l'enquête a été menée dans les provinces de l'ouest seulement et tenait compte des données financières de 1992. Une EFF biennale et pancanadienne a été instaurée en 1994 (l'année de référence étant 1993) et a continué jusqu'en 2002. Une version annuelle de l'EFF a débuté en 2003 (l'année de référence étant 2002).

Étant donné que les estimations du sondage agricole de le Financement agricole Canada et de l'EFF sont basées sur un échantillon au lieu de la population entière, elles peuvent être entachées d'erreurs d'échantillonnage. L'erreur due à l'échantillonnage peut être directement estimée à partir de l'échantillon au moyen de l'erreur-type, une mesure statistique. Lors de l'EFF de 2003, les variables « actif total » et « passif total » avaient un coefficient de variation de 0,88 % et 1,54 % respectivement. Le taux de réponses utilisables de cette enquête (après avoir exclu les refus totaux et les questionnaires qui n'ont pu être remplis parce qu'il a été impossible de contacter un répondant ou pour d'autres raisons) a été de 90 %. On peut obtenir les tableaux de l'erreur-type ou des coefficients de variation à la Sous-section du marketing et des services à la clientèle, Division de l'agriculture, Statistique Canada au 1 (800) 465-1991 ou par courrier électronique à agriculture@statcan.ca.

Afin de réduire le risque d'erreur en ce qui a trait aux données administratives, on les évalue à la lumière des tendances historiques et actuelles, des connaissances du domaine et des renseignements recueillis au cours d'entretiens avec les autorités du secteur d'activité. Il convient de rappeler que les données administratives sont habituellement compilées en fonction des besoins propres d'une organisation et non pour les enquêtes. Les anomalies ou incohérences repérées sont vérifiées auprès de la source et, si nécessaire, les données sont corrigées afin qu'elles concordent avec le cadre conceptuel de nos séries. On juge que les organismes administratifs auxquels on fait appel constituent les meilleures sources possibles et que les données qu'ils fournissent sont d'excellente qualité, même lorsqu'il faut faire des ajustements. Il peut arriver que les données des composantes ne correspondent pas au total; cet écart est ordinairement imputable au fait que les chiffres ont été arrondis et son effet est jugé négligeable.

Revenu agricole net

La présente publication fournit les estimations annuelles du revenu agricole net à partir de 1981, aux niveaux provincial et national. Les estimations sont disponibles dans la base de données CANSIM.

En raison des modifications apportées aux concepts et aux méthodes des composantes du revenu net, les estimations du revenu net avant 1971 ne peuvent être comparées à celles de chacune des années écoulées depuis 1971.

Les notes sur les concepts et méthodes concernant chacun des composants du revenu net agricole (recettes monétaires agricoles, dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement, revenus en nature et valeur de la variation des stocks) devraient être lues de concert avec les présentes notes.

La Division de l'agriculture de Statistique Canada tire également des estimations du revenu agricole auprès de plusieurs autres sources indépendantes. L'Enquête financière sur les fermes (EFF), le Programme des données fiscales et le Recensement de l'agriculture produisent chacun leurs propres estimations du revenu. Comme l'illustre le tableau ci-après, il existe des différences entre les données. **(L'EFF n'a pas produit d'estimations pour l'année 2000.)**

Exemple :

Tableau explicatif 1

Revenu net comptant, Canada

	2000
	en millions de dollars
Recensement de l'agriculture	5 203
Programme des données fiscales	5 832
Statistiques économiques agricoles	6 357

Concepts

Les comptes du revenu agricole fournissent une mesure annuelle du revenu que les exploitants agricoles retirent de la production de produits agricoles. Deux points sont à retenir :

1. Seul le revenu de l'entreprise agricole est visé par les comptes du revenu. Ceux-ci ne comprennent pas le revenu que les exploitants agricoles ou leurs familles peuvent tirer d'autres sources (salaires et traitements, revenu de placement, etc.).
2. Les comptes ont trait uniquement au revenu tiré de la production et de la commercialisation de produits agricoles. Le revenu ou les dépenses découlant de la vente ou de l'achat d'immobilisations agricoles (biens immobiliers, machinerie et outillage) sont exclus. À l'heure actuelle, le revenu tiré de l'exploitation de boisés de ferme est inclus dans les comptes, mais pas le revenu provenant d'activités comme la pisciculture ou l'utilisation non agricole de la ferme.

Méthodes et qualité des données

Aux niveaux provincial et national, trois mesures du revenu net agricole pour chacune des années écoulées depuis 1971 ont été estimées :

- (a) Pour calculer le **revenu net comptant**, il suffit de soustraire les dépenses d'exploitation agricoles des recettes monétaires agricoles. Le revenu net comptant représente le montant en espèces qui provient de l'entreprise agricole et peut être utilisé pour le remboursement des dettes, l'investissement ou les retraits par le propriétaire.
- (b) Le calcul du **revenu net réalisé** débute avec le revenu net comptant. Il suffit d'additionner le revenu en nature au revenu net comptant, puis de soustraire les frais d'amortissement (concept économique). Le revenu net réalisé représente les flux financiers, en espèces ou non, de l'entreprise agricole, comparable à un état des résultats. Il représente le revenu net tiré de transactions dans une année donnée et inclut la vente de produits, indifféremment de l'année dans laquelle ils ont été produits. Le revenu net réalisé ne prend pas en compte les variations de stocks (la valeur de la variation des stocks).
- (c) Le **revenu net total** est le revenu net comptant corrigé pour tenir compte de la valeur de la variation des stocks, de l'amortissement (concept économique) et du revenu en nature. Il représente le rendement des capitaux propres, la main-d'oeuvre non rémunérée, la gestion et le risque. Le revenu net total représente la production économique agricole pendant l'année au cours de laquelle les biens agricoles ont été produits.

Étant donné que la méthode résiduelle est utilisée pour calculer le revenu net, une variation mineure des recettes monétaires agricoles ou des dépenses d'exploitation agricoles aura un effet marqué sur le niveau du revenu net et sur les variations annuelles. Le diagramme suivant illustre ce point :

Tableau explicatif 2

Effet des révisions sur le revenu net total

	Données originales	Données révisées	Variation en pourcentage
Recettes monétaires	60 000	60 600	= +1
- Dépenses d'exploitation	45 000	44 550	= -1
= Revenu net comptant	15 000	16 050	= 7
+ Revenu en nature	500	500	
- Frais d'amortissement	2 000	2 000	
= Revenu net réalisé	13 500	14 550	= 8
+ Valeur de la variation des stocks	500	500	
= Revenu net total	14 000	15 050	= 8

Dans cet exemple, une variation de 1 % des recettes monétaires ou des dépenses d'exploitation peut se traduire par une variation allant de 4 % à 5 % au chapitre des estimations du revenu agricole net, et une variation de 1 % des deux composantes entraîne une variation d'au moins 8 % du revenu net total.

Recettes monétaires agricoles

La présente publication des Recettes monétaires agricoles renferme également les recettes monétaires agricoles annuelles selon les produits de 1981 à ce jour. Les données sont disponibles par l'entremise de la base de données CANSIM sur une base trimestrielle pour la période allant de 1971 à ce jour.

Concepts

Les recettes monétaires agricoles mesurent le revenu brut des exploitations agricoles en dollars courants. Elles comprennent les ventes de productions végétales et animales (sauf les ventes entre les exploitations agricoles d'une même province) et les paiements de programme. Les recettes sont comptabilisées lorsque l'argent est versé aux agriculteurs, avant déduction des dépenses.

Au nombre des produits agricoles inclus dans la série des recettes monétaires agricoles, mentionnons les grandes cultures, les légumes, les fruits, les produits de floriculture et de pépinière, de l'érable et forestiers, le bétail, les produits laitiers, la volaille, les oeufs, la laine, la fourrure et le miel.

Les paiements directs aux producteurs qui sont pris en compte dans les Recettes monétaires agricoles comprennent les sommes accordées en vertu de programmes **gouvernementaux** et **privés**. Au nombre des paiements liés à la production agricole courante, on compte les subventions pour encourager la production ou dédommager les producteurs lorsque le produit des ventes est faible, les paiements de stabilisation du revenu et les paiements en vue de dédommager les producteurs pour les pertes de récoltes ou de bétail provoquées par des conditions climatiques extrêmes, les maladies ou d'autres raisons.

Le regroupement des recettes monétaires agricoles vise principalement à évaluer, sur une base provinciale, la contribution du secteur de l'agriculture au produit intérieur brut. Par conséquent, les ventes globales entre fermes dans une province ne sont pas prises en compte dans les estimations des recettes monétaires agricoles étant donné que leur inclusion entraînerait un double compte. Il faut toutefois noter que les ventes d'une exploitation à l'autre entre provinces sont incluses, de même que toutes les ventes à l'extérieur du secteur. L'exclusion des ventes entre fermes dans une province signifie que les recettes monétaires agricoles ne peuvent servir de mesure de la production brute du secteur agricole.

Les recettes monétaires agricoles sont calculées selon la méthode de comptabilité de caisse et représentent la valeur des ventes au moment où elles sont effectuées, c'est à dire au premier changement de propriété. Par conséquent, les ventes ne sont prises en compte que lorsqu'un débours a bel et bien été effectué. Les prix dont on se sert pour établir la valeur des transactions comprennent tout boni ou toute prime que l'on peut rattacher à des produits spécifiques, mais excluent les frais déduits avant que le producteur ne soit payé (par exemple : entreposage, transport, commercialisation ou frais d'administration).

Dans plusieurs cas, surtout dans celui des récoltes, les producteurs reçoivent un paiement partiel ou initial pour leurs produits au moment de la vente. Aux étapes ultérieures de la commercialisation de la récolte, ils touchent des ajustements de fin de campagne ou des paiements finals. Ces derniers ne sont pris en compte au titre des recettes monétaires que lorsque les producteurs reçoivent les fonds. Mentionnons comme exemple les ajustements, les paiements provisoires et/ou finals de la Commission ontarienne de commerce du blé (COCB) et de la Commission canadienne du blé (CCB) au titre du blé, de l'avoine et de l'orge. L'avoine n'est plus commercialisée par l'entremise de la CCB depuis le 31 juillet 1989. Des modes de paiement similaires ont également été établis pour ce qui est des betteraves à sucre et des haricots secs.

Les recettes découlant de la vente de certains produits agricoles peuvent être reportées. Par exemple, les producteurs de l'Ouest du Canada ont le choix de reporter à l'année suivante les recettes découlant des céréales.

Par le passé, Statistique Canada a retenu en hypothèse que les versements de recettes différées de la vente de céréales et de graines oléagineuses provenant des cultures vendues dans une année civile étaient tous reçus en janvier de l'année suivante. L'analyse des registres fournis par les exploitants de silos a révélé que notre hypothèse est juste dans 90 % à 95 % des cas. Statistique Canada a donc révisé ses séries en conséquence, à compter des données de 1998, pour indiquer avec plus de rigueur dans quel mois les paiements ont eu lieu.

Toutes les recettes diffusées découlant de produits représentent des recettes en provenance du marché. Par conséquent, toute subvention ou tout paiement de stabilisation versé au titre d'un produit spécifique n'entre pas en ligne de compte dans les recettes calculées pour ce produit. En fait, toutes les subventions ou paiements directs au secteur agricole sont pris en compte séparément.

Méthodes

En général, les recettes monétaires sont fondées sur les mises en marché et les prix mensuels des divers produits. Les paiements directs en vertu de programmes sont établis en fonction des données tirées de plusieurs sources, sur une base mensuelle ou trimestrielle.

De nombreuses sources de données, qui varient selon la province et le produit, sont mises à profit dans le calcul des recettes monétaires découlant d'un produit. Pour ce qui est des mises en marché mensuelles, la plupart des prix sont recueillis auprès de sources administratives, notamment les offices de commercialisation, les organismes de réglementation et de renseignement sur les marchés. Certains prix sont également tirés d'une enquête mensuelle sur les prix agricoles menée par Statistique Canada. Dans tous les cas, ces prix sont le reflet de ceux que touchent les producteurs au premier changement de propriété.

Les données sur les mises en marché mensuelles proviennent surtout des enregistrements administratifs des offices de commercialisation, des organismes gouvernementaux et des entreprises privées. Les données sur les mises en marché des céréales, y compris le blé dur, le blé à l'exception du blé dur, l'avoine, l'orge, le seigle, la graine de lin et le canola dans les provinces de l'Ouest sont fournies par la Commission canadienne des céréales. Dans l'Est du Canada, les données proviennent des offices de commercialisation et des associations de producteurs, et sont fondées sur les schémas de commercialisation historiques ou elles ont fait l'objet d'une entente en consultation avec les spécialistes provinciaux.

Les données sur les mises en marché des cultures, notamment le maïs, le soya, le tabac, la betterave à sucre et les haricots secs, sont fournies par les offices de commercialisation et les associations, de même que par les entreprises privées.

Les estimations des recettes monétaires des pommes de terre, des fruits, des légumes, du miel, des produits de l'érablerie et forestiers, et des produits de serre et de pépinière proviennent des diverses enquêtes ou recensements menés par Statistique Canada, des provinces ou des ministères ou organismes fédéraux et provinciaux. Ces ministères et organismes constituent également une importante source de données sur les mises en marché de la graine de moutarde, de la graine de tournesol, des lentilles, de l'alpiste des Canaries, des pois secs, des graines de plantes fourragères et de graminées, du foin et du trèfle.

Les données sur les mises en marché du bétail, y compris les bovins, les veaux, les porcs, les moutons, les agneaux, les poules et les poulets et les dindons sont surtout fondées sur les renseignements sur le marché fournis par Agriculture et Agroalimentaire Canada et les ministères et organismes provinciaux. Les mises en marché des oeufs sont également tirées de ces sources. Dans le cas des produits laitiers, les données sur les mises en marché du lait et de la crème par les producteurs sont communiquées par les organismes de réglementation et les entreprises privées.

Bien qu'elle porte sur de nombreux produits, la série des recettes monétaires agricoles n'est pas exhaustive. Elle comporte une catégorie « divers » pour les cultures et une autre pour le bétail. Les recettes monétaires de ces deux catégories sont fondées sur le Recensement quinquennal de l'agriculture afin de prendre en compte les produits qui ne font pas l'objet d'estimations individuelles.

Étant donné que les recettes monétaires sont estimées selon la méthode de la comptabilité de caisse, tout montant reçu après la vente d'un produit, sous forme de paiement final ou d'ajustement, sera pris en compte au moment de l'encaissement plutôt qu'à celui où l'argent a été gagné. Plusieurs types de paiement tombent dans cette catégorie, notamment les paiements de la CCB et de la COCB, de même que les paiements reportés ou réglés au titre des recettes découlant des céréales. Les renseignements ayant trait à ces paiements proviennent directement des entités administratives en cause.

Les paiements des programmes directs sont calculés sur une base trimestrielle. Les organismes responsables du versement de ces paiements au titre des divers programmes fournissent les données sur une base mensuelle, trimestrielle et, dans certains cas, annuelle. Les seuls paiements qui figurent dans les séries sont ceux qui sont directement versés aux producteurs. Font partie de cette catégorie les paiements au titre de la *Loi sur la protection du revenu agricole* (pour le Régime d'assurance du revenu brut et le Compte de stabilisation du revenu net), la *Loi sur l'assurance-récolte*, la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest*, la *Loi sur la stabilisation des prix agricoles*, les plans tripartites, les programmes provinciaux de stabilisation, la *Loi sur la Commission canadienne du lait* et les paiements versés au titre de programmes spéciaux du gouvernement.

Les paiements versés en vertu de programmes privés tels que l'assurance-grêle privée et l'assurance-bétail privée sont inclus dans la série des **Recettes monétaires agricoles** sous les catégories Assurance-grêle privée et Autres paiements, respectivement. Dans le bulletin **Paiements directs versés aux producteurs – Statistiques économiques agricoles**, n° 21-015-X au catalogue, les catégories « Paiements assurance-récolte » et « Autres paiements » n'incluent pas les paiements versés en vertu des programmes privés.

Comparabilité des données

Depuis janvier 1997, deux nouveaux produits ont été ajoutés à la série des recettes monétaires agricoles conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), soit les arbres de Noël et les couvoirs. Depuis l'inclusion des couvoirs dans le secteur agricole :

- les ventes interprovinciales et les exportations de poussins et de dindonneaux sont incluses dans les recettes des couvoirs;
- les ventes d'oeufs aux couvoirs situés dans la même province sont aujourd'hui considérées comme des ventes entre les fermes et sont soustraites des recettes des oeufs;
- les ventes interprovinciales et les exportations d'oeufs d'incubation sont toujours comptés dans les recettes des oeufs et dans celles des oeufs en coquille.

Depuis que les révisions intercensitaires ont été effectuées en juin 1999, les données sur l'abattage de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, de même que les exportations à l'étranger de chevaux de boucherie, servent à l'estimation des recettes des chevaux.

Qualité des données

Comme nous l'avons souligné ci-dessus, les recettes monétaires agricoles sont estimées à partir de données administratives et d'enquêtes. Au besoin, les données sont rajustées pour garantir la cohérence conceptuelle de la série. La plupart des données tirées de sources administratives sont résumées à partir des transactions financières des producteurs individuels. Ces données font souvent l'objet de vérification par des comptables professionnels indépendants et/ou sont utilisées pour déterminer les paiements que recevront les producteurs. Par conséquent, la qualité de ces données est considérée comme étant très bonne. Les données d'enquêtes utilisées dans la production des estimations des recettes monétaires sont typiquement caractéristiques des standards de qualité de Statistique Canada et par conséquent, la qualité de ces données est considérée comme étant bonne.

Toutefois, il est important de signaler que des erreurs peuvent se glisser dans ces données. Dans le cas des données administratives, il peut se produire des erreurs non dues à l'échantillonnage, notamment des erreurs de

frappe, et les données d'enquêtes peuvent être entachées d'erreurs à la fois attribuables ou non à l'échantillonnage. Les utilisateurs doivent également noter que la qualité des estimations individuelles peut varier selon les produits ou les provinces, étant donné qu'il est possible que les sources et la qualité des données varient. En outre, les estimations des ventes au niveau des fermes entre les provinces ne sont pas solides étant donné que les sources de ces données sont peu nombreuses.

Les publications suivantes de Statistique Canada renferment plus de renseignements sur la qualité des données relatives aux cultures et au bétail qui sont utilisées pour estimer les recettes monétaires agricoles.

1. Série de rapports sur les grandes cultures,	Nº 22-002-X au catalogue
2. La revue des céréales et des graines oléagineuses,	Nº 22-007-X au catalogue
3. Production canadienne des pommes de terre,	Nº 22-008-X au catalogue
4. Production de fruits et légumes,	Nº 22-003-X au catalogue
5. Les industries des cultures de serre, des gazonnières et des pépinières,	Nº 22-202-X au catalogue
6. Production et valeur du miel et des produits de l'érable,	Nº 23-221-X au catalogue
7. Statistiques de porcs,	Nº 23-010-X au catalogue
8. Statistiques de moutons,	Nº 23-011-X au catalogue
9. Statistiques des bovins,	Nº 23-012-X au catalogue
10. La revue laitière,	Nº 23-001-X au catalogue
11. Production de volaille et d'oeufs,	Nº 23-202-X au catalogue
12. Indice des prix des produits agricoles,	Nº 21-007-X au catalogue

Révisions des données

Les recettes monétaires agricoles annuelles sont diffusées deux fois par année, à la fin de mai et de novembre. En mai, les recettes des deux années civiles précédentes peuvent faire l'objet de révisions. En novembre, les recettes des trois années antérieures peuvent être révisées. Tous les cinq ans, on procède à une révision historique en se fondant sur les résultats du Recensement de l'agriculture. Les résultats des dernières révisions intercensitaires découlant du Recensement de l'agriculture de 2001 sont inclus dans la publication de **novembre 2003**, nº 21-010-X au catalogue, vol.2, nº 2. Ces révisions couvrent la période comprise entre 1991 et 2002.

On peut obtenir une indication de l'ampleur prévue des révisions des recettes monétaires agricoles grâce à une méthode statistique connue sous le nom de Méthode Theil de prévision de l'erreur quadratique moyenne (PEQM) pour la statistique agricole. Celle-ci consiste à déterminer l'écart moyen en pourcentage entre les estimations initiales et courantes pendant la période en question. Par exemple, le tableau ci-dessous indique que, de 1993 à 2002, les recettes monétaires agricoles globales au niveau du Canada ont jusqu'à présent fait l'objet d'une révision, soit à la hausse ou à la baisse, dont la moyenne atteint 1,5 % par rapport aux premières estimations diffusées.

Tableau explicatif 1

Prévision de l'erreur quadratique moyenne (PEQM)

	1994-2003
	pourcentage
Recettes globales	1,4
Recettes liées aux cultures	1,7
Recettes liées au bétail	1,2
Paievements	10,4

Pour obtenir d'autres renseignements sur la méthode susmentionnée, consulter la **Description de la méthode Theil de prévision de l'erreur quadratique moyenne pour la statistique agricole**, Stuart Pursey, Document de travail n° 1, Division de l'agriculture, Statistique Canada, 1980.

Revenu en nature

Les estimations annuelles du revenu en nature, pour l'ensemble des produits, sont disponibles dans les tableaux du revenu net de la présente publication. Elles sont classées par province, pour la période de 1981 à aujourd'hui. Des estimations classées par produit sont disponibles dans la base de données CANSIM.

Concepts

La série sur le revenu en nature mesure la valeur des produits agricoles produits dans une ferme et consommés par les exploitants agricoles et leurs familles. Les produits consommés sont évalués aux prix courants du marché, de manière à ce que le revenu en nature représente les recettes que l'exploitant agricole aurait reçues s'il avait vendu ses produits. Les produits agricoles servant d'intrants à la production d'autres produits agricoles, tel le grain servant à nourrir le bétail, n'entrent pas dans le revenu en nature parce qu'ils sont évalués en fonction du produit final.

La série sur le revenu en nature comprend les produits agricoles suivants : les produits laitiers; les bovins; les veaux; les porcs; les agneaux; les poules et les poulets; les dindons; les oeufs; les pommes de terre; les légumes; les fruits; les produits de l'érable; le miel; la laine et les produits forestiers.

Méthodes

Les estimations du revenu en nature sont calculées à partir de trois méthodes différentes selon le produit. Pour les produits de l'érable et pour la laine, les estimations des quantités consommées par les exploitants agricoles et leurs familles sont obtenues grâce à des enquêtes.

Les estimations des quantités consommées pour les autres produits (produits laitiers, bovins, veaux, porcs, moutons, agneaux, poules et poulets, dindons, oeufs, pommes de terre, légumes, fruits et miel) sont fondées sur le nombre d'exploitations agricoles les produisant, sur la taille moyenne de leurs familles et sur la consommation canadienne annuelle moyenne du produit.

À compter de 1986, une nouvelle méthode a servi au calcul du revenu en nature pour les produits de viande (boeuf, veau, porc et agneau). Le revenu en nature des produits énumérés ci-dessus est obtenu en multipliant le prix annuel moyen des animaux d'abattage par les estimations des "animaux abattus à la ferme pour l'autoconsommation" qui sont publiées dans **Statistiques du bétail**, n° 23-010-X, 23-011-X, 23-012-X au catalogue.

Depuis 1986, le revenu en nature pour les produits forestiers est fondé sur le nombre de ménages agricoles, le nombre de cordes de bois utilisées par ferme par année et le prix annuel moyen du bois.

Une fois que les quantités de produits agricoles consommés par les exploitants agricoles et leurs familles sont établies, elles sont évaluées selon la moyenne pondérée des prix du marché obtenus au cours de l'année pour les produits compris dans la série des recettes monétaires agricoles.

Comparabilité des données

Les éléments qui précèdent ne sont pertinents que pour la période de 1986 à aujourd'hui pour les produits de viande et les produits forestiers, et de 1981 jusqu'à ce jour pour les autres produits.

Qualité des données

Les estimations du revenu en nature sont préparées à partir d'une combinaison d'enquêtes, de recensements et de données administratives. Ces données sont typiquement caractéristiques des standards de qualité de Statistique Canada et, par conséquent, la qualité de ces données est considérée comme étant bonne. Toutefois, vu la pénurie d'information au sujet des habitudes de consommation des exploitants agricoles et de leurs familles, il nous est impossible de valider objectivement les estimations du revenu en nature. Par conséquent, ces estimations ne peuvent être considérées comme étant de très bonne qualité. De plus, elles sont sujet aux erreurs attribuables ou non à l'échantillonnage présentes dans les données d'enquêtes et les données administratives.

Les publications suivantes de Statistique Canada renferment plus de renseignements sur la qualité des données utilisées pour estimer le revenu en nature.

1. La revue laitière	N° 23-001-X au catalogue
2. Statistiques du bétail,	N° 23-603-X au catalogue
3. Production de volaille et d'oeufs,	N° 23-202-X au catalogue
4. Production canadienne des pommes de terre,	N° 22-008-X au catalogue
5. Production de fruits et légumes,	N° 22-003-X au catalogue
6. Consommation des aliments au Canada, Partie I et II,	N° 21-020-X au catalogue
7. Production et valeur du miel et des produits de l'érable,	N° 23-221-X au catalogue
8. Indice des prix des produits agricoles,	N° 21-007-X au catalogue

Révisions des données

Les estimations annuelles du revenu en nature sont diffusées deux fois par année, à la fin mai et à la fin novembre. En mai, les estimations des deux années civiles précédentes font l'objet de révisions. En novembre, les données des trois années antérieures peuvent être révisées. Tous les cinq ans, on procède à une révision historique en se fondant sur les résultats du Recensement de l'agriculture. Les résultats des dernières révisions intercensitaires découlant du Recensement de l'agriculture de 2001 sont inclus dans le supplément de **novembre 2003**, n° 21-010-X au catalogue, vol 2, n° 2. Ces révisions couvrent la période comprise entre 1991 et 2002.

On peut obtenir une indication de l'ampleur prévue des révisions des estimations du revenu en nature grâce à une méthode statistique connue sous le nom de Méthode Theil de prévision de l'erreur quadratique moyenne (PEQM). Celle-ci consiste à déterminer l'écart moyen en pourcentage entre les estimations initiales et courantes pendant la période en question. Par exemple, de 1994 à 2003, les estimations du revenu en nature globales au niveau du Canada ont jusqu'à présent fait l'objet d'une révision, à la hausse ou à la baisse, de 28,3 % par rapport aux premières estimations diffusées. Ce résultat est surtout attribuable à la nouvelle méthode de calcul du revenu en nature pour les produits de viande et les produits forestiers. Avant les révisions de juin 1999, la moyenne quadratique (PEQM) pour la période allant de 1988 à 1997 était estimée à 3,0%.

Pour obtenir d'autres renseignements sur la Méthode Theil susmentionnée, consulter la **Description de la méthode Theil de prévision de l'erreur quadratique moyenne pour la statistique agricole**, Stuart Pursey, Document de travail n° 1, Division de l'agriculture, Statistique Canada, 1980.

Valeur de la variation des stocks

La présente publication contient, dans les tableaux du revenu net, les estimations annuelles de la valeur globale de la variation des stocks pour les années écoulées depuis 1981. La série de données classifiées par produit pour les années écoulées depuis 1951 est disponible par province dans le module de recoupement de la base de données CANSIM.

Concepts

La valeur de la variation des stocks mesure la valeur de la variation des stocks des produits agricoles détenus par les producteurs entre le début et la fin de l'année civile. La valeur annuelle de la variation des stocks (qu'elle soit positive ou négative), ajoutée aux recettes monétaires agricoles et au revenu en nature, représente la valeur brute de la production agricole.

De nombreux produits agricoles produits dans une année donnée, et plus particulièrement les grains, sont entreposés ou conservés jusqu'à ce qu'ils soient commercialisés, ce qui peut parfois s'étaler sur une période de deux ans. Les années où il y a un surplus de production, on a tendance à accumuler les stocks agricoles pour ensuite les vendre une année où la production revient à la normale ou tombe sous la normale.

Les recettes des ventes de grains peuvent être différées puis encaissées ou liquidées l'année suivante. La série sur la valeur de la variation des stocks a été corrigée en raison des méthodes utilisées pour calculer les recettes relatives à la production de grains. Cette correction est nécessaire afin d'éviter le double comptage de la série sur la valeur de la variation des stocks.

La valeur de la variation des stocks est estimée pour les produits agricoles suivants : le blé dur; le blé excluant le blé dur; l'avoine; l'orge; le seigle; le maïs, le lin; le canola; le soya; la pomme de terre; le tabac; les graines de moutarde; les graines de tournesol; les lentilles; les graines de l'alpiste des Canaries, les pois secs, les bovins; les veaux, les moutons et les agneaux; les porcs; les poules et les poulets; et les dindons. Comme il a été mentionné plus haut, les recettes différées et les remboursements différés relatifs aux grains sont aussi inclus.

Méthodes

La série sur la valeur de la variation des stocks est une estimation de la valeur de la variation des produits agricoles détenus par les producteurs au cours d'une année civile. La variation matérielle des stocks est évaluée aux prix pondérés annuels moyens du marché dans le cas des cultures et aux prix annuels moyens dans le cas des produits relatifs au bétail. Cette moyenne est fondée sur la valeur par tête de bétail au 1^{er} janvier, au 1^{er} juillet et au 31 décembre de chaque année.

Dans le cas des cultures, les bilans des approvisionnements et des produits écoulés sont utilisés pour déterminer les stocks détenus au début et à la fin d'une année civile. Les stocks à la fin de chaque campagne agricole et le niveau de production de chaque produit agricole sont établis selon des enquêtes auprès des producteurs. Les éléments qui servent à mesurer l'écoulement des stocks chaque mois, notamment les mises en marché, l'autoconsommation, la provende, les déchets, les pertes et l'utilisation comme semences sont obtenus de différentes sources.

Pour déterminer le niveau des stocks de chaque produit à la fin de l'année civile, il suffit d'additionner les estimations des stocks du début de la campagne agricole aux estimations du niveau de production, puis de soustraire les estimations de l'écoulement mensuel.

L'inventaire matériel relatif au bétail est établi grâce au Recensement de l'agriculture, tenu tous les cinq ans. Entre les recensements, des enquêtes semestrielles sont effectuées auprès des producteurs pour déterminer le niveau des stocks.

Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, la valeur de la variation des stocks a été corrigée pour tenir compte des recettes différées et des remboursements différés relatifs aux grains. Cet ajustement consiste à additionner à la valeur de la variation des stocks un montant égal à celui déclaré dans les recettes différées relatives aux grains. Parallèlement, un montant égal à la valeur des remboursements différés relatifs aux grains doit être défalqué de la valeur de la variation des stocks.

Qualité des données

Les estimations de la valeur de la variation des stocks sont préparées à partir d'une combinaison de données administratives et d'enquêtes. Ces données sont typiquement caractéristiques des standards de qualité de Statistique Canada et, par conséquent, la qualité de ces données est considérée comme étant bonne. Toutefois, il est important de noter que ces données sont sujet aux erreurs attribuables ou non à l'échantillonnage présentes dans les données d'enquêtes et les données administratives.

Les estimations de la valeur de la variation des stocks peuvent varier considérablement. Suivant l'augmentation ou la diminution des inventaires, la valeur de la variation des stocks peut être positive ou négative. Les révisions effectuées à l'un ou l'autre des éléments de l'approvisionnement ou à l'écoulement d'un produit auront une incidence directe sur le niveau des stocks, et même une petite révision peut changer la direction, positive ou négative, de la variation des stocks. En plus, le niveau des stocks pour l'année civile est souvent obtenu de façon résiduelle. Par conséquent, la série sur la valeur de la variation des stocks est très sensible et est fréquemment sujet à des révisions substantielles.

L'évaluation des stocks à la ferme du bétail représente un défi depuis mai 2003 alors que l'imposition de restrictions commerciales en raison de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a entraîné de l'incertitude sur tous les marchés des bestiaux. Veuillez utiliser ces données avec prudence.

Les publications suivantes de Statistique Canada renferment plus de renseignements sur la qualité des données qui sont utilisées pour estimer la valeur de la variation des stocks.

- | | |
|---|--------------------------|
| 1. Série de rapports sur les grandes cultures, | Nº 22-002-X au catalogue |
| 2. Commerce des grains au Canada, | Nº 22-201-X au catalogue |
| 3. La revue des céréales et des graines oléagineuses, | Nº 22-007-X au catalogue |
| 4. Production canadienne de pommes de terre, | Nº 22-008-X au catalogue |
| 5. Statistiques du bétail, | Nº 23-603-X au catalogue |
| 6. Production de volaille et oeufs, | Nº 23-202-X au catalogue |
| 7. Indice des prix des produits agricoles, | Nº 21-007-X au catalogue |

Révisions des données

Les estimations annuelles de la valeur de la variation des stocks sont diffusées deux fois par année, à la fin mai et à la fin novembre. En mai, les estimations des deux années civiles précédentes font l'objet de révisions. En novembre, les données des trois années antérieures peuvent être révisées. Tous les cinq ans, on procède à une révision historique en se fondant sur les résultats du Recensement de l'agriculture. Les résultats des dernières révisions intercensitaires découlant du Recensement de l'agriculture de 2001 sont inclus dans le

supplément de **novembre 2003**, n° 21-010-X au catalogue, vol. 2 n° 2. Ces révisions couvrent la période comprise entre 1991 et 2002.

On peut obtenir une indication de l'ampleur prévue des révisions des estimations de la valeur de la variation des stocks grâce à une méthode statistique connue sous le nom de Méthode Theil de prévision de l'erreur quadatique moyenne (PEQM). Celle-ci consiste à déterminer l'écart moyen en pourcentage entre les estimations initiales et courantes pendant la période en question. Par exemple, de 1994 à 2003, la valeur de la variation des stocks au niveau du Canada a jusqu'à présent fait l'objet d'une révision, à la hausse ou à la baisse, de 55,5 % par rapport à la première estimation diffusée.

Pour obtenir d'autres renseignements sur la Méthode Theil susmentionnée, consulter la **Description de la méthode Theil de prévision de l'erreur quadatique moyenne pour la statistique agricole**, Stuart Pursey, Document de travail n° 1, Division de l'agriculture, Statistique Canada, 1980.

Dépenses d'exploitation agricoles

Les estimations nationales et provinciales, classées par type de dépenses, pour la série sur les dépenses d'exploitation agricoles et les frais d'amortissement pour les années écoulées depuis 1981 sont incluses dans la présente publication. Les données par poste de dépenses sont disponibles dans la publication **Dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement - Statistiques économiques agricoles**, n° 21-012-X au catalogue. Les données sur les dépenses brutes, les dépenses nettes et les remises sont disponibles dans la base de données CANSIM.

Les estimations provisoires pour une année civile sont publiées en mai de l'année suivante (soit cinq mois après la fin de l'année de référence). Dans le supplément de novembre, les estimations sont révisées afin de tenir compte des données reçues à une date trop tardive, des modifications aux données administratives communiquées par les organismes et des estimations provenant du Programme des données fiscales (PDF), d'après un échantillon à 60-80 %. Les mises à jour basées sur l'échantillon intégral du PDF sont publiées en mai de l'année suivante (soit 17 mois après la fin de l'année de référence).

Concepts

Les estimations des dépenses d'exploitation agricoles représentent les coûts d'exploitation engagés par les exploitants agricoles pour des biens et services nécessaires à la production de produits agricoles. Tous les renseignements sur les dépenses portent sur l'année civile. Si des remises directes sont versées aux agriculteurs pour réduire le coût de certaines entrées, les estimations des dépenses d'exploitation nettes sont utilisées pour l'élaboration du revenu net, bien que les dépenses brutes et nettes puissent être détaillées. Étant donné que l'objectif est de produire des estimations provinciales du revenu net, les échanges commerciaux d'une ferme à l'autre sont exclus des estimations. On peut considérer la province comme une très grande ferme.

Méthodes et qualité des données

On obtient les estimations provisoires de chaque élément des dépenses d'exploitation agricoles, à l'exception des frais d'intérêt, des frais d'irrigation, des achats de bétail et de volaille, de l'assurance-récolte et de l'assurance contre la grêle et des primes de stabilisation, en appliquant les indicateurs pertinents de prix et de quantité aux estimations finales de l'année précédente. Avant 1991, la majorité des estimations finales des dépenses d'exploitation agricoles provenaient de l'Enquête nationale sur les fermes (ENF) et d'un échantillon tiré des déclarations de revenus des agriculteurs de fermes non constituées en société à l'extérieur des provinces des Prairies. Depuis 1991, le Programme des données fiscales (PDF) constitue la principale source de données. Les premières estimations, basées sur un échantillon à 60-80 % du PDF, sont publiées dans le supplément de novembre de l'année suivante. Les estimations fondées sur l'échantillon complet du PDF sont publiées en mai, soit 17 mois après la fin de l'année de référence.

En résumé, au terme des examens non intercentraux, les révisions correspondent à moins de 1 % ou 2 % de l'estimation initiale et peuvent porter sur les trois années précédant l'année de référence dans le cas du supplément de décembre et sur les deux années précédentes pour le supplément de mai.

Des révisions sont également intégrées dans cette série une fois que les résultats de chaque Recensement de l'agriculture ont été examinés. Il est également possible qu'on modifie alors les concepts, les méthodes et la présentation afin d'obtenir une série chronologique cohérente sur le plan de la méthodologie et des concepts. Les dernières révisions intercentraux de l'estimation des dépenses d'exploitation agricoles brutes totales, au

niveau du Canada, ont atteint 1,6 %. Les résultats de ces révisions fondées sur le Recensement de l'agriculture de 2001 sont inclus dans le supplément de **novembre 2003**, n° 21-010-X au catalogue, vol. 2, n° 2.

Pour obtenir des renseignements techniques détaillés sur la qualité des données du Programme des données fiscales, dont les estimations constituent la base de cette série, les utilisateurs peuvent consulter la page d'introduction ou le bulletin **Vue d'ensemble des revenus agricoles**, n° 21-005-X au catalogue.

Dans le cas des autres postes de dépenses (intérêt, irrigation, achats de bétail et de volaille, assurance-récolte, assurance contre la grêle et primes de stabilisation), les estimations provisoires pour l'année civile précédente sont publiées dans le supplément de mai de Statistiques économiques agricoles (SÉA) et comprennent toutes les données reçues de sources externes et internes au moment de la publication. Le supplément de novembre présente les estimations révisées qui tiennent compte des modifications apportées par les organismes qui fournissent des données, ainsi que des données reçues à une date trop tardive.

Frais d'amortissement

Concepts

Les frais d'amortissement imputés à l'entreprise agricole servent à prendre en compte la dépréciation d'origine économique, c'est-à-dire de la diminution de la juste valeur marchande des immobilisations. Règle générale, la dépréciation résulte du vieillissement, de l'usure et de l'obsolescence. Elle représente la valeur du capital qui ne peut plus servir à l'avenir. Il ne faut pas confondre la dépréciation d'origine économique avec l'amortissement comptable, l'amortissement fiscal ou la dépréciation de la capacité.

Les estimations relatives à l'amortissement des bâtiments portent sur les bâtiments agricoles, dont la part des maisons imputable à l'exploitation agricole, lorsque les propriétaires demeurent dans leur propre ferme. L'amortissement des bâtiments des fermes occupées par le locataire est pris en compte dans les estimations du loyer (en argent ou à la part). Les estimations relatives à l'amortissement des machines comprennent la part des automobiles et camions imputable à l'exploitation agricole, ainsi que les autres machines agricoles qui appartiennent à l'entreprise agricole. Les automobiles, les camions et les machines qui sont loués par l'agriculteur ne sont pas amortis.

Méthodes et qualité des données

Les frais d'amortissement des bâtiments agricoles sont fondés sur la valeur des terres et des bâtiments agricoles. Les proportions d'occupation par les propriétaires, au niveau provincial, proviennent des estimations du régime foncier tirées du Recensement de l'agriculture. Les proportions des maisons et des autres bâtiments par rapport aux terres sont dérivées de l'Enquête spéciale de 1958 sur les revenus et les dépenses agricoles; des corrections ont été toutefois apportées aux estimations antérieures à 1984 afin de tenir compte de l'évolution des proportions avec les années. La part des maisons imputable à l'exploitation agricole a été calculée d'après les déductions fiscales et les avis des spécialistes. Ces proportions servent à établir la valeur des maisons et des autres bâtiments agricoles qui revient à l'exploitation agricole lorsque les propriétaires demeurent dans leur propre ferme. Les frais d'amortissement sont calculés selon la méthode du solde décroissant, c'est-à-dire que la valeur raisonnable du capital est multipliée par le taux d'amortissement. Le taux d'amortissement est de 2 % pour la maison de l'agriculteur et de 5 % pour les autres bâtiments. Ainsi, avec la méthode du solde décroissant, il faut prévoir des périodes respectives de 80 ans et de 31 ans pour amortir 80 % de la valeur à partir d'une année donnée.

Les frais d'amortissement relatifs aux automobiles, aux camions et aux autres machines agricoles proviennent des séries respectives de la valeur du capital et ils sont calculés selon la méthode du solde décroissant. Les taux d'amortissement varient d'une province à l'autre, dans une fourchette de 9 % et 17 %. Selon cette méthode, il faut compter 17 ans et 9 ans respectivement pour amortir 80 % de la valeur à partir d'une année donnée. Pour l'amortissement des automobiles et des camions, seule la part imputable à l'exploitation agricole est incluse. La part imputable à l'exploitation agricole a été calculée selon les déductions fiscales et les avis des spécialistes.

Une analyse de la qualité des données sur les frais d'amortissement a été faite en 1994. Parmi les faiblesses repérées et qui n'ont pas été corrigées, mentionnons les suivantes : l'utilisation de la variation de la valeur des terres et des bâtiments agricoles pour l'estimation de l'amortissement des bâtiments agricoles; l'utilisation comme repère d'une enquête possiblement dépassée (1958); l'omission des clôtures dans le capital amortissable; le recours à des sources indirectes de renseignements sur le pourcentage des biens possédés par rapport au total des biens. Les résultats de cette étude ont été préparés et sont disponibles sur demande.

Location d'automobiles, de camions et de machines agricoles

Au début des années 90, la location de véhicules et de machines agricoles est devenue de plus en plus courante. Cette fraction de la valeur des automobiles, des camions et des machines agricoles qui sont loués par les agriculteurs a été retirée du calcul de l'amortissement.

Comparaison du revenu net comptant

Les estimations du revenu net comptant publiées dans **Revenu agricole net - Statistiques économiques agricoles**, n° 21-010-X au catalogue, sont les estimations officielles de Statistique Canada (SC). D'autres estimations du revenu net comptant (recettes monétaires agricoles moins dépenses d'exploitation) produites par la Division de l'agriculture proviennent du Programme des données fiscales (PDF), de l'Enquête financière sur les fermes (EFF) et du Recensement de l'agriculture (REAG).

1. Sources

a) Revenu agricole net - Statistiques économiques agricoles (SEA)

Les séries officielles des mesures du revenu net comptant paraissent dans la publication électronique des SEA. La série sur le revenu net comptant donne la mesure des gains de l'ensemble des entreprises agricoles au titre de la production de produits agricoles au niveau provincial et national. Les estimations annuelles sont fondées à partir de plusieurs sources de données d'enquêtes et administratives sur la production et les stocks des cultures et du bétail, les quantités commercialisées, les prix agricoles moyens, les paiements de programme, les dépenses agricoles et les remises. Pour certaines variables, on utilise les estimations du Recensement de l'agriculture, du PDF et de l'EFF, soit comme repères soit comme indicateurs des changements annuels.

b) Programme des données fiscales et du Compte de stabilisation du revenu net (PDF)

Le PDF donne des estimations de toute une série de variables financières, dont les revenus et les dépenses tirées d'un échantillon de plus de 180 000 déclarations fiscales de fermes constituées en société et non constituées en société. Le PDF publie des estimations moyennes annuelles par type de ferme, catégorie de ventes et région infraprovinciale.

Le PDF produit des estimations représentant tous les particuliers qui ont déclaré des revenus d'exploitation agricoles totaux de 10 000 \$ ou plus dans leur déclaration de revenus, ainsi que les sociétés agricoles qui ont déclaré des revenus d'exploitation agricoles totaux de 25 000 \$ et plus, et dont 50 % ou plus des ventes proviennent d'activités agricoles. Les données sur les fermes non constituées en société qui déclarent des revenus d'exploitation totaux inférieurs à 10 000 \$ et sur les fermes constituées en société qui déclarent des revenus inférieurs à 25 000 \$ sont disponibles. Toutefois, elles ne sont pas considérées dans la publication du PDF car ces estimations sont de moins bonne qualité.

c) Enquête financière sur les fermes (EFF)

L'EFF annuelle est une autre source de renseignements financiers provenant d'un échantillon d'environ 18 000 fermes. (Cette enquête était réalisée sur une base biennale avant l'enquête de 2003.) L'échantillon comprend à la fois les fermes constituées en société et non constituées en société dont les ventes annuelles provenant d'activités agricoles dépassent 10 000 \$ (2 000 \$ avant 1998). Cette enquête recueille des données sur les recettes brutes totales des paiements de programme et des ventes de produits agricoles selon les principales catégories (p. ex. céréales et oléagineux, horticulture), ainsi que les dépenses totales (sans l'amortissement), y compris la ventilation des dépenses au titre des cultures, du bétail et de la machinerie; des frais d'intérêt; des salaires; de l'assurance-récolte et des contributions au CSRN. Le programme de l'EFF donne essentiellement des estimations moyennes des postes de bilans financiers, avec la ventilation du revenu et des dépenses au niveau provincial par catégorie de ventes et type de ferme.

d) Recensement de l'agriculture (REAG)

Tous les cinq ans, le Recensement de l'agriculture recueille une vaste gamme de données, y compris des données sur les recettes agricoles brutes totales et les dépenses d'exploitation par catégorie, pour toutes les exploitations agricoles au Canada qui produisent des produits agricoles avec l'intention de les vendre. Le Recensement de l'agriculture produit des estimations des revenus agricoles totaux bruts et des dépenses d'exploitation totales par type de ferme, catégorie de ventes et région infraprovinciale.

2. Différences conceptuelles

a) Revenu agricole net - Statistiques économiques agricoles (SEA)

Les estimations des SEA touchent toutes les entreprises agricoles. Les données ne sont pas disponibles par type de ferme, catégorie de ventes, région infraprovinciale et au micro-niveau. Les recettes et les dépenses sont estimées par année civile. Elles sont consignées en comptabilité de caisse lorsque l'agriculteur reçoit ou débourse les fonds.

Les recettes et dépenses dans les SEA excluent : le revenu tiré de l'utilisation non agricole de la ferme (p. ex., revenu tiré d'activités touristiques à la ferme); les recettes que les exploitants agricoles ou leur famille reçoivent d'autres sources (p. ex., salaires et traitements d'un emploi non agricole et revenu de placements); les recettes ou les dépenses liées à la vente ou à l'achat d'immobilisations agricoles (immeubles, machines et matériel), bien que l'intérêt versé sur ces achats soit compté dans les dépenses; les paiements de capital pour lesquels les fonds n'ont rien à voir avec la production courante et les paiements de transfert (comme les indemnités de formation) versés aux particuliers; au contraire du PDF, de l'EFF et du Recensement de l'agriculture, les estimations des SEA excluent les opérations entre fermes, sauf si elles ont lieu entre deux provinces ou entre le Canada et un autre pays. Dans une province, les ventes d'une ferme constituent une dépense pour l'autre, de sorte qu'elles s'annulent.

b) Programme des données fiscales (PDF)

Les estimations du PDF représentent tous les particuliers qui ont déclaré des revenus d'exploitation agricoles totaux de 10 000 \$ et plus dans leur déclaration de revenus, ainsi que les sociétés agricoles qui ont déclaré des revenus d'exploitation agricoles totaux de 25 000 \$ et plus, et dont 50 % ou plus des ventes proviennent d'activités agricoles.

Certains non-exploitants peuvent figurer dans la base de données du PDF (p. ex., celui qui déclare un revenu agricole provenant d'une entente de métayage sans toutefois travailler dans une exploitation agricole).

Les estimations sont présentées par année civile, et on ne tente pas de rajuster les données provenant des sociétés agricoles dont l'exercice ne coïncide pas nécessairement avec l'année civile.

Les « revenus d'exploitation totaux » selon le PDF comprennent les « travaux à forfait et location de machines » ainsi que les « revenus de location », qui ne sont pas compris dans les recettes monétaires agricoles des SEA. Cependant, les « travaux à forfait et location de machines » dans les SEA représentent une dépense « nette » (la différence entre les dépenses et les recettes pour les travaux à forfait). Ainsi, les revenus tirés des travaux à forfait que les agriculteurs effectuent en dehors de leur exploitation sont soustraits de ce qu'ils paient à d'autres exploitant pour d'autres types de travaux à forfait réalisés dans leur exploitation.

c) Enquête financière sur les fermes (EFF)

L'échantillon comprend à la fois les fermes constituées en société et les fermes non constituées en société dont les ventes annuelles provenant d'activités agricoles dépassent 10 000 \$ (2 000\$ avant 1998). Comme dans le PDF, on ne fait pas de rajustement pour les données déclarées par les sociétés agricoles dont l'exercice ne coïncide pas nécessairement avec l'année civile.

Les « recettes agricoles brutes totales » selon l'EFF comprennent les recettes pour les travaux agricoles à forfait. Celles-ci ne sont pas directement comprises dans les recettes monétaires agricoles selon les SEA. Le « travail à forfait » est traité d'une façon semblable au PDF.

d) Recensement de l'agriculture (REAG)

Le Recensement de l'agriculture recueille des données de toute exploitation agricole produisant des produits agricoles dans l'intention de les vendre. Les données sont généralement fournies par année civile ou pour un exercice complet.

Au contraire des recettes selon les SEA, les données du Recensement de l'agriculture comprennent les dividendes reçus des coopératives, les remboursements de taxe sur les produits et services (TPS), les recettes pour les travaux à forfait et les remises reçues.

3. Comparaison des estimations

Les différences conceptuelles et méthodologiques et la méthode de collecte des données ne permettent pas de faire les comparaisons directes entre la série des recettes ou des dépenses des SEA et le revenu total ou les dépenses totales du PDF, de l'EFF ou du Recensement de l'agriculture. Le fait que ces opérations entre fermes à l'intérieur d'une province soient exclues dans les SEA et incluses dans les ensembles de données du PDF, de l'EFF et du Recensement de l'agriculture est le principal facteur qui complique la comparaison. Cependant, les estimations du revenu net comptant (recettes monétaires agricoles moins dépenses d'exploitation) sont plus directement comparables puisque, dans une province, les ventes d'une ferme constituent une dépense pour une autre ferme, si bien qu'elles s'annulent.

Comme pour les ventes entre fermes, certains postes des recettes qui ne figurent pas dans la série des recettes des SEA s'annuleraient entre eux lorsqu'on calculerait les estimations du revenu net comptant à partir des différentes sources. Par exemple, l'exclusion des recettes des travaux à forfait des SEA est compensée en grande partie dans les estimations du revenu net puisqu'on estime le travail à forfait net (dépenses des travaux à forfait moins les recettes des travaux à forfait) dans la série des dépenses des SEA. De façon moins précise, on pourrait s'attendre à ce que les estimations des composantes des « revenus divers » et des « frais divers » du PDF – qui ne figurent pas dans les SEA – s'annulent à un certain degré.

Le PDF publie uniquement les revenus et les dépenses moyens des fermes qui ont déclaré des revenus d'exploitation agricoles totaux de 10 000 \$ et plus dans leur déclaration de revenus, ainsi que des sociétés agricoles qui ont déclaré un total des revenus d'exploitation agricoles de 25 000 \$ et plus, et dont 50 % ou plus des ventes proviennent d'activités agricoles. Pour l'exercice de comparaison à l'interne, les estimations sur les fermes non constituées en société qui déclarent des revenus d'exploitation totaux de moins de 10 000 \$ ont été rajoutées bien que ces estimations soient de moins bonne qualité.

4. Résultats

Tableau explicatif 1

Comparaison du revenu net comptant — Total

	2000		
	SEA ¹	PDF ²	REAG ¹
	'000 de dollars		
Terre-Neuve-et-Labrador	7 880	5 072	11 679
Île-du-Prince-Édouard	40 652	54 493	59 435
Nouvelle-Écosse	84 609	66 295	84 906
Nouveau-Brunswick	49 237	55 294	68 597
Québec	1 194 091	1 054 434	1 078 490
Ontario	1 470 058	1 164 314	1 306 795
Manitoba	587 080	486 867	461 669
Saskatchewan	1 149 910	1 101 817	876 608
Alberta	1 405 524	1 260 792	1 018 061
Colombie-Britannique	368 072	238 346	236 847
Canada	6 357 113	5 487 725	5 203 088

1. Les Statistiques économiques agricoles (SEA) et le Recensement de l'agriculture (REAG) couvrent toutes les exploitations agricoles. Aux fins de comparaison, le total pour le Canada équivaut à la somme des totaux provinciaux.
2. Ajustées pour inclure les fermes non constituées en société qui déclarent des revenus d'exploitation agricoles totaux inférieurs à 10 000 \$. N'inclut pas les fermes constituées en société avec un total des revenus d'exploitation inférieures à 25 000 \$.

Tableau explicatif 2

Comparaison du revenu net comptant — Différences absolues

	2000	
	(PDF - SEA) ¹	(REAG - SEA) ²
	'000 de dollars	
Terre-Neuve-et-Labrador	-2 808	3 799
Île-du-Prince-Édouard	13 841	18 783
Nouvelle-Écosse	-18 314	297
Nouveau-Brunswick	6 057	19 360
Québec	-139 657	-115 601
Ontario	-305 744	-163 263
Manitoba	-100 213	-125 411
Saskatchewan	-48 093	-273 302
Alberta	-144 732	-387 463
Colombie-Britannique	-129 726	-131 225
Canada	-869 388	-1 154 025

Tableau explicatif 3

Comparaison du revenu net comptant — Différences relatives

	2000	
	(PDF ¹ - SEA / SEA)	(REAG ² - SEA / SEA)
	pourcentage	
Terre-Neuve-et-Labrador	-35,6	48,2
Île-du-Prince-Édouard	34,0	46,2
Nouvelle-Écosse	-21,6	0,4
Nouveau-Brunswick	12,3	39,3
Québec	-11,7	-9,7
Ontario	-20,8	-11,1
Manitoba	-17,1	-21,4
Saskatchewan	-4,2	-23,8
Alberta	-10,3	-27,6
Colombie-Britannique	-35,2	-35,7
Canada	-13,7	-18,2

1. Programme des données fiscales (PDF) moins les Statistiques économiques agricoles (SEA) divisé par les Statistiques économiques agricoles (SEA).

2. Recensement de l'agriculture (REAG) moins les Statistiques économiques agricoles (SEA) divisé par les Statistiques économiques agricoles (SEA).

5. Conclusion

La comparaison des données recueillies à différentes fins ne va pas de soi. Au niveau agrégé, il est extrêmement difficile de déterminer avec précision les causes des écarts. Il y aura toujours des écarts en raison des différences de couverture, de méthodes de comptabilité et d'exercice financier, de méthode de contrôle, d'imputation et d'estimation des données d'enquête, de recensement et de sources administratives. Ces différences se combinent souvent à l'intérieur d'une estimation comme le revenu net comptant, qui est calculé de façon résiduelle. Les révisions intercensitaires réalisées après la diffusion des résultats du Recensement de l'agriculture de 2001 ont diminué les écarts nationaux par rapport au PDF.

Pour plus d'information sur les révisions intercensitaires, veuillez-vous référer à la publication **Revenu agricole net – Statistiques économiques agricoles**, n° 21-010-X au catalogue, vol.2 n° 2.

Effet de l'utilisation du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

Statistique Canada a utilisé le système de Classification type des industries (CTI), 1980, pour la collecte, la compilation et la diffusion de statistiques économiques sur les entreprises du Canada. Au cours de l'année de référence 1997, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), qui inclut dans le secteur agricole les couvoirs et les exploitations qui cultivent uniquement des arbres de Noël, a été introduit. Cette mesure a ajouté moins de 1 % aux recettes monétaires agricoles et au total des dépenses d'exploitation.

Changements dans les recettes monétaires agricoles de 1997

Les changements de classification ont eu une influence sur les recettes de trois produits. Les arbres de Noël ont été ajoutés comme nouveau produit au moyen de la Base de données nationales sur les forêts, du Programme des données fiscales et du Recensement de l'agriculture de 1996, pour arriver à des estimations. Les recettes des couvoirs ont été estimées au moyen de données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada portant sur les mouvements interprovinciaux et les exportations de poussins et de dindonneaux, ainsi que des données sur les prix provenant de plusieurs sources. Comme les couvoirs sont maintenant inclus dans le secteur agricole, les recettes provenant de la vente d'oeufs aux couvoirs situés dans la même province sont aujourd'hui considérées comme des ventes entre les fermes et sont soustraites de l'estimation. Seules les ventes à des couvoirs à l'extérieur de la province sont comptées.

Les recettes monétaires agricoles étaient de 0,2 % plus faibles en raison des changements dans la classification. L'ajout des recettes provenant des arbres de Noël et des couvoirs (poussins et dindonneaux) a été plus que compensé par le retrait des ventes d'oeufs d'incubation entre les fermes.

Effet sur les recettes monétaires agricoles :

- recettes des arbres de Noël : +58,5 millions \$
- recettes des couvoirs : +30,6 millions \$
- recettes des oeufs d'incubation : -141,0 millions \$
- effet net : -51,9 millions \$

Changements dans les dépenses d'exploitation de 1997

Les dépenses d'exploitation (rémunération, carburant, électricité, etc.) des couvoirs et des fermes cultivant uniquement des arbres de Noël ont été ajoutées aux dépenses. Ces estimations sont fondées sur le Recensement de l'agriculture de 1996 et sur le Programme des données fiscales. Avec l'inclusion des couvoirs dans le secteur agricole, les dépenses au titre de l'achat de volaille ont diminué. Les achats d'oeufs d'incubation par les couvoirs et les achats de poussins par les fermes avicoles et ovicoles à l'intérieur d'une province sont devenus des achats entre les fermes qui ont été soustraits de l'estimation. Des données sur les mouvements interprovinciaux et les importations de poussins et de dindonneaux fournies par Agriculture et Agroalimentaire Canada ont été utilisées pour soustraire ces achats entre les fermes.

Ces changements ont donné lieu à une baisse de 0,2 % des dépenses d'exploitation après les remises.

Effet sur les dépenses d'exploitation agricoles :

- dépenses d'exploitation supplémentaires : +267,8 millions \$
- changements dans les achats de volaille : 326,3 millions \$
- effet net : -58,5 millions \$

Changements dans le revenu net comptant de 1997

L'inclusion des couvoirs et des fermes se spécialisant dans la production d'arbres de Noël a eu pour effet général d'accroître le revenu net comptant de 0,1 %. L'ampleur de cet effet ne devrait pas être interprétée comme la somme du revenu net comptant des couvoirs et des fermes cultivant uniquement des arbres de Noël. Bon nombre des estimations des dépenses sont fondées sur des données sur les fermes provenant du Recensement de l'agriculture et du Programme des données fiscales. Comme il est difficile de cerner et de soustraire les dépenses reliées aux couvoirs et à la production d'arbres de Noël engagées par des fermes qui fournissent d'autres produits, certaines dépenses associées à cette production figuraient déjà dans les estimations avant l'introduction du SCIAN. En outre, certaines recettes des couvoirs et des fermes qui s'adonnent uniquement à la production d'arbres de Noël (p. ex., paiements au titre de programmes, recettes de la volaille et des oeufs dans le cas des couvoirs intégrés) auront déjà été incluses dans la série de données établie avant l'introduction du SCIAN.

Par conséquent, dans le cas des provinces où l'introduction du SCIAN a eu un impact négatif, il ne faudrait pas conclure que les couvoirs et les fermes cultivant uniquement des arbres de Noël affichent des trésoreries négatives. S'il y a un impact négatif, il est plus probable qu'il est attribuable à l'inclusion de plus de recettes que de dépenses dans les estimations fondées sur la CTI.

Autres changements

Selon les données Recensement de l'agriculture de 1996 sur la valeur du capital, les charges d'amortissement ont augmenté de 0,5 % à la suite de l'introduction du SCIAN.

Tableau explicatif 1

Effet du SCIAN sur les recettes, les dépenses et revenu net comptant

	1997						
	Recettes monétaires agricoles			Dépenses d'exploitation agricoles			Revenu net comptant variation totale
	Recettes ajoutées	Vente entre les fermes (oeufs d'incubation)	Variation totale	Dépenses ajoutées	Achats entre les fermes (oeufs et poussins)	Variation totale	
	'000 de dollars						
Provinces Atlantiques	22 371	-10 218	12 153	28 509	-13 313	15 196	-3 043
Québec	32 114	-40 118	-8 004	89 166	-83 892	5 274	-13 278
Ontario	24 159	-42 450	-18 291	107 308	-115 600	-8 292	-9 999
Manitoba	5 958	-7 616	-1 658	11 998	-22 634	-10 637	8 979
Saskatchewan	701	-4 311	-3 610	4 055	-6 925	-2 870	-740
Alberta	1 795	-16 163	-14 368	14 463	-36 176	-21 713	7 345
Colombie-Britannique	1 975	-20 146	-18 171	12 330	-47 794	-35 464	17 293
Canada	89 073	-141 022	-51 949	267 828	-326 333	-58 505	6 556